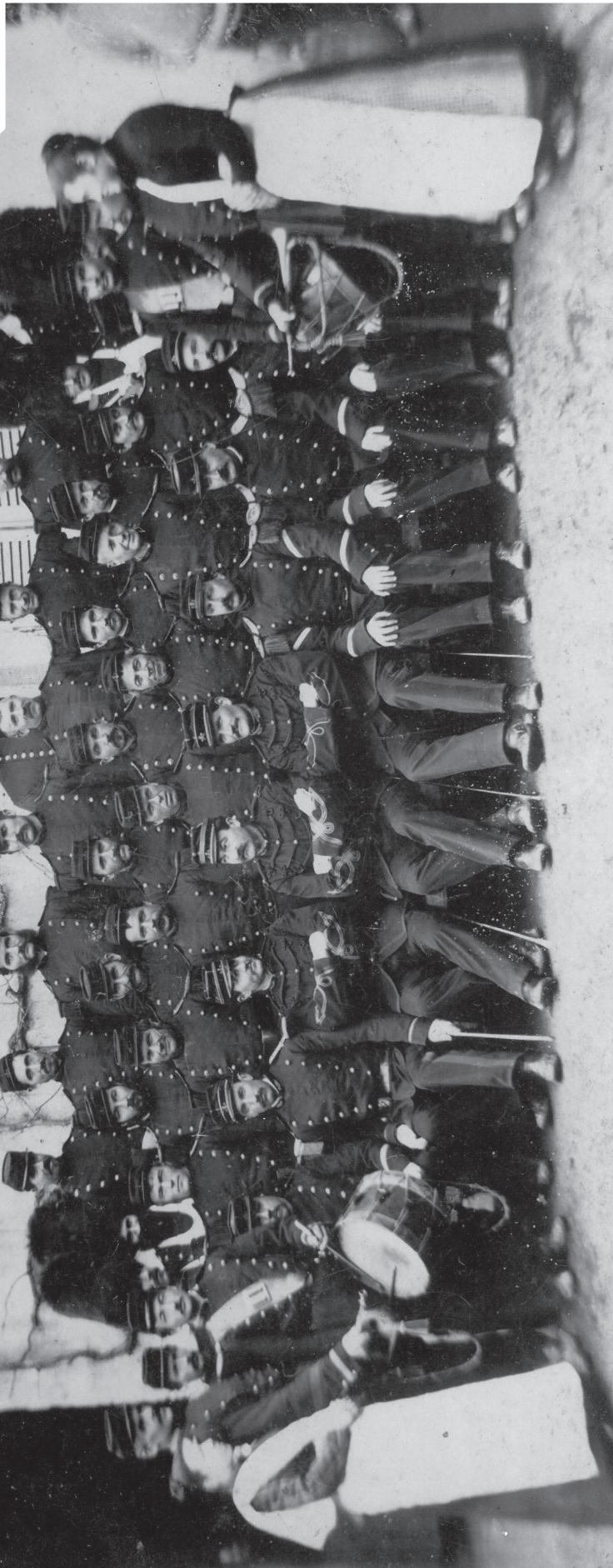


1879-2019 : 140 ans
au service des autres



Bulletin
Municipal
2019





Sommaire

LE MOT DU MAIRE	1
VIE DE LA COMMUNE	
Etat civil	2
Plans Canicule et Grands Froids / Mutuelle Communale	3
Ils ont créé leur activité en 2019 / Deux nouveaux employés	4
Soyez informés en temps réel / Recensement	5
Budget prévisionnel 2019	6
Réalisations 2019	7
Travaux en cours	8
Dommages causés au réseau / Interroger sa situation électorale	9
Ecole publique	10
Ecole Sainte-Thérèse	11
Bibliothèque municipale / MARPA de la Veyle	12
Local Jeunes / CIJ	13
CCAS / Commission Animation	14
Groupement paroissial	15
Communauté de Communes de la Veyle	16
Office de tourisme	17
SMIDOM / Protection de l'environnement	18
Nuisances sonores / Brûlage des déchets	19
Mission Locale Jeunes / Li@in	20
Schéma de Cohérence Territoriale	21
Transports	22
Centre de Première Intervention	23
1879-2019 : 140 ans au service des autres	24
VIE ASSOCIATIVE	30
CONTACTS UTILES	50-51
INFOS PRATIQUES	52

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 14h-17h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 14h-18h

www.grieges.fr

Mairie de GRIÈGES : 36 place de l'Eglise - 01290 GRIÈGES

Tél. : 03 85 31 52 45

Email : mairie.grieges@orange.fr

Publication : Commission municipale de communication

Présidente : Joëlle RENOUD - Rédaction : Annick GRÉMY

Achevé d'imprimer : Décembre 2019 - Création PAO : B71 Print - Mâcon - 03 85 20 20 20

 IMPRIM'VERT®



LE MOT DU MAIRE

Pour la sixième, et pour la dernière fois, je m'adresse à chacune et chacun d'entre vous.

C'est toujours un réel plaisir que de faire un point sur l'année écoulée, surtout lorsqu'elle est riche de nouveautés et de modifications.

En effet, 2019 a vu de nombreuses évolutions :

Le renforcement du réseau d'eau potable de la rue du Stade (partie sud) et de la rue Gustave Lambert, l'entretien de la voirie avec des rénovations sur plusieurs secteurs, ainsi que la réfection de la place de l'ancienne mairie.

Le groupe scolaire a été doté de tableaux interactifs qui font la joie des élèves et des enseignants autant sur un plan ludique que pédagogique. Le groupe scolaire a également fait l'objet de rénovation d'une salle de classe ainsi que la salle des enseignants.

Nous avons fait rénover la fresque de la bibliothèque très abîmée dans sa partie basse.

Le revêtement du city-stade, lui-aussi très endommagé a été changé cette fin d'année. Le ravalement de la façade de l'ancien atelier municipal et du mur du local des pompiers a été réalisé en début d'année.

Les trois réalisations les plus importantes de 2019 ont été l'aménagement de la dernière partie de la Zac du Logis où les constructions prennent forme, le remplacement des bâtiments préfabriqués et dernièrement la sécurisation de la rue du Stade et des 4 rues adjacentes (en cours de réalisation). Ces trois réalisations seront développées dans les pages suivantes.

Une mutuelle communale est maintenant proposée à toute personne résidant sur la commune de Grièges, pour une complémentaire santé. C'est l'assurance Adréa (du groupe Aésio) qui a été retenue et qui est susceptible de vous proposer des contrats adaptés à votre situation. La commune n'est qu'un intermédiaire entre l'habitant et la Mutuelle et elle ne s'immiscera en aucun cas dans les contrats. Cela reste en toute confidentialité.

Le parc informatique de la mairie a été changé, afin qu'il puisse faire face aux modifications prévues dès janvier 2020.

Les agents techniques se sont particulièrement investis dans l'entretien de la voirie, des terrains communaux, des bâtiments communaux et du fleurissement.

Je souligne également le travail important effectué par nos trois secrétaires de mairie, qui sont régulièrement confrontées aux demandes de plus en plus pressantes des administrés, mais qui sont également constamment sollicitées par des changements de méthodes de travail et par des procédures sans cesse en évolution. Je les félicite de gérer ces modifications avec professionnalisme.

Une nouvelle ATSEM, Madame Sandrine RAPOUD a rejoint l'effectif au 1^{er} septembre, suite à la mutation de l'ATSEM en poste. Nous avons procédé à l'embauche de Monsieur Dominique LORIN pour pallier l'absence d'un agent technique en situation de maladie.

Le schéma directeur concernant l'assainissement et l'eau potable se poursuit.

Au niveau social, je reconnaissais un état de fait lié aux comportements de certains administrés. En effet, les problèmes de voisinage et les incivilités d'une petite poignée de jeunes sont toujours à l'ordre du jour.

Sur le plan médical, Madame Aurore COUTANT, kinésithérapeute, s'est installée sur notre commune le 4 novembre dernier, à raison de 2 jours par semaine dans un premier temps. Les services de l'ADAPA ont investi un local dans la maison de soins, ils sont donc maintenant au plus près de la population griègeoise.

Pour ce qui est de la communication, nous avons réalisé un nouveau plan guide communal, financé par des commerçants et artisans locaux.

Je souhaiterais insister sur le fait que depuis plus d'un an, la commune de Grièges s'est dotée d'un système de communication, qui nous permet d'envoyer en temps réel des messages d'information, de prévention ou d'alerte à toute la population. Pour cela, il faut que chacun télécharge sur son smartphone ou sa tablette l'application "PanneauPocket". Cette application est gratuite pour l'utilisateur, n'induit aucune publicité intrusive et garantit la confidentialité de vos données.

Un dernier point important : le recensement communal se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020 par 4 agents recenseurs. Merci de leur réserver un bon accueil. Chaque foyer sera prévenu individuellement par une information déposée dans sa boîte aux lettres.

La Communauté de Communes de la Veyle, après avoir lancé le projet de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) prendra à compter du 1^{er} janvier 2020 une nouvelle compétence, celle de l'assainissement collectif.

Pour terminer, je félicite et je remercie chacune et chacun des acteurs, de quelque domaine que ce soit : économique, médical ou paramédical, agricole, présidents et membres d'associations, pompiers... ainsi que tous les adjoints et conseillers municipaux, pour tout le travail effectué au quotidien qui permet de valoriser et de faire vivre notre commune. Le cœur du village est attractif grâce à vous tous. Ce sont des liens inestimables que vous tissez ! Soyez-en à l'infini remerciés !

Je souhaite maintenant à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année, dans la chaleur du partage, de la convivialité et de la bienveillance à l'égard des plus faibles. Que l'année 2020 soit source de santé, bonheur et réussite. Je fais un vœu complémentaire : que le collectif prime sur l'individualisme !

Très cordialement,
Joëlle RENOUD





Vie Communale



● ETAT CIVIL

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018 AU 30 NOVEMBRE 2019

Ils sont nés cette année : (5 filles et 6 garçons)

- ❖ Mélina ZURZOLO
- ❖ Jade PARNASO MANDEIRO
- ❖ Romane BORY
- ❖ Lino QUILLÉ
- ❖ Milan, Pierre, René LUZAN-FAGET
- ❖ Zeyd BAGCI
- ❖ Augustine, Louise, Noëlle BOURDON
- ❖ Milyana BROYER
- ❖ Aloïs ESTEVES
- ❖ Loïs BUGNOT
- ❖ Nathanaël, Samuel LARDET

Ils nous ont quittés :

- † Roger FLEURY
- † Simone, Jacqueline MAITREJEAN veuve PERRAUD
- † René, Paul BOISSON
- † Noël LEGEY
- † Philippe, Bernard, Louis LETROUX
- † Lucien, Gilbert RABUEL
- † Jérémie PERSICO
- † Mauricette DARBON veuve GABILLET
- † Marie-Christine, Régine MANDON épouse BERRY
- † Maurice, Roger BOUCAUD
- † Monique, Marguerite, Marie DOMBEY veuve DEZAUNAY
- † Joseph, Marius RIVATTON
- † Jean, Alain MATHEY
- † Michel CHAUME

Ils se sont unis :

- ♥ Kévin, Pierre MICHON et Estelle, Marie PENIN
- ♥ Jérôme SEBIRE et Ingrid, Isabelle DUHAYON
- ♥ Dominique CARDON et Andrée, Joëlle LORIS
- ♥ Florian, Yohan FAURE et Sindy, Marie-France MENDES
- ♥ Alexandre SABOURIN et Morgane, Bérénice, Armelle VANZATO
- ♥ Cédric, Benoit FILLON et Morgane, Isabelle, Danièle MARTIN

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Une urgence ? ou

Vous avez des difficultés à entendre ou à parler ? Envoyez un SMS* au 114

* SMS non facturé.

URGENCE 114



Vie Communale



● PLANS CANICULE ET GRANDS FROIDS



Pour la mise en place, par la municipalité, d'un dispositif d'aide aux personnes isolées et fragiles, en cas de période de GRAND FROID ou de CANICULE, nous souhaitons mettre à jour notre registre nominatif.

Nous demandons par conséquent à toutes les personnes susceptibles d'être concernées, de s'inscrire ou de se faire inscrire (par un parent, un voisin) auprès du secrétariat de mairie, dès à présent.

Quelles sont les personnes concernées ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Les personnes confinées au lit ou au fauteuil.
- Les personnes souffrant de troubles mentaux (démences), de troubles du comportement, de difficultés de compréhension et d'orientation ou de pertes d'autonomie pour les actes de la vie quotidienne.

- Les personnes ayant une méconnaissance du danger.
- Les personnes sous traitement médicamenteux au long cours ou prenant certains médicaments pouvant interférer avec l'adaptation de l'organisme au froid.
- Les personnes souffrant de maladies chroniques ou de pathologies aiguës au moment de la vague de froid.
- Les personnes en situation de grande précarité.

Alors n'hésitez pas à vous faire recenser !



● MUTUELLE COMMUNALE

La Municipalité a fait le choix de s'engager en faveur d'une complémentaire santé efficace pour tous les Grigeois qui le souhaiteraient.

Pour concrétiser cela, elle a contractualisé avec ADREA MUTUELLE du groupe AESIO. La Municipalité n'interviendra pas dans la gestion des contrats, elle ne jouera qu'un rôle de communication.

ADREA MUTUELLE proposera aux habitants de Grièges, ainsi qu'aux agents titulaires travaillant sur la commune, une gamme de 6 niveaux de garantie à un tarif préférentiel par rapport aux gammes standard auxquelles accéderait ce public à titre individuel.

Pour des informations complémentaires :

Tiphaine GUILLARD

Chargée de clientèle

Tél. : 04 74 07 90 18

Email : agence.belleville@adreamutuelle.fr

**Mutuelle
Communale,**
*Vous aussi vous
pouvez adhérer !*





Vie Communale



● ILS ONT CRÉÉ LEUR ACTIVITÉ EN 2019

Passion jardins

M. VANHECKE Arnaud, originaire de Cormoranche et installé à Grièges depuis 2012, a créé en mars de cette année son entreprise "PASSION JARDINS". Fort de sa formation en Création et Entretien des Espaces Verts et de 11 ans d'expérience en tant qu'employé chez un paysagiste, il vous propose l'aménagement et l'entretien de vos espaces verts, élagage, plantations, clôtures, arrosages automatiques, etc. Son périmètre d'intervention s'étend à une trentaine de kilomètre autour de Grièges et il se déplace avec tous les équipements et outils nécessaires. A noter que vos travaux peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%.

Tél. : 06 82 26 45 10



Cabinet de kinésithérapie

Mme COUTANT Aurore, kinésithérapeute, installée depuis le 4 novembre, reçoit les lundis et jeudis sur rendez-vous.
Tél. : 07 49 37 12 24



● DEUX NOUVEAUX EMPLOYÉS POUR LA COMMUNE

Sandrine RAPOUD - ATSEM

Sandrine RAPOUD a été embauchée au poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) à la rentrée 2019, en remplacement de Mme RENOUD-GRAPPIN. Elle intervient actuellement dans la classe des Petites Sections et Moyennes Sections.



Agée de 36 ans, mariée, maman de 2 enfants, elle est titulaire d'un CAP Petite Enfance et d'un BEP Carrières Sanitaires et Sociales. Après plusieurs expériences en crèches et dans les centres aérés, elle revient vers son idée première de carrière et décide de passer le concours d'ATSEM qu'elle obtiendra en janvier 2019.

Elle apprécie aujourd'hui l'ambiance qui règne dans l'école et le bon accueil qu'ont su lui réservé aussi bien ses collègues que les enseignants.

Nous lui souhaitons, une nouvelle fois, la bienvenue !

Dominique LORIN – Agent Technique

Dominique LORIN, 47 ans, célibataire et originaire de Grièges, viendra renforcer l'équipe technique à partir du 1^{er} janvier 2020.



Titulaire d'un BTS agricole, il a travaillé pendant plus de 24 ans sur l'exploitation familiale. En décembre 2018, à l'occasion du départ à la retraite de son frère, il décide de céder l'exploitation et de se reconvertis.

Il effectue divers remplacements pour la commune depuis juin 2019. Sa connaissance du milieu naturel, son permis CACES et ses talents de bricoleur en font un atout pour l'équipe. Nous sommes heureux de l'accueillir officiellement aujourd'hui.



Vie Communale



● SOYEZ INFORMÉS EN TEMPS RÉEL

La commune de Grièges s'est dotée d'un système de communication lui permettant d'envoyer en temps réel des messages d'information, de prévention et d'alerte à la population.

Une seule condition à cela: télécharger sur son smartphone ou sa tablette l'application "PanneauPocket" disponible sur l'App Store ou Google play.

L'usage de "PanneauPocket" est gratuit et illimité pour tous sans exception : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes... Son utilisation est très simple: il suffit de balayer son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune. Plus besoin de "passer devant le panneau fixe" pour voir les messages. Ils arrivent directement dans la poche des citoyens, sur leur téléphone.

La confidentialité des données personnelles est préservée, puisque l'utilisateur ne communique ni son numéro de téléphone ni son adresse mail à la mairie pour être informé.

La réussite du dispositif dépend du nombre d'habitants connectés, alors n'hésitez-plus, TELECHARGEZ DES MAINTENANT L'APPLICATION "PANNEAUPOCKET" !



● RECENSEMENT



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.



C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



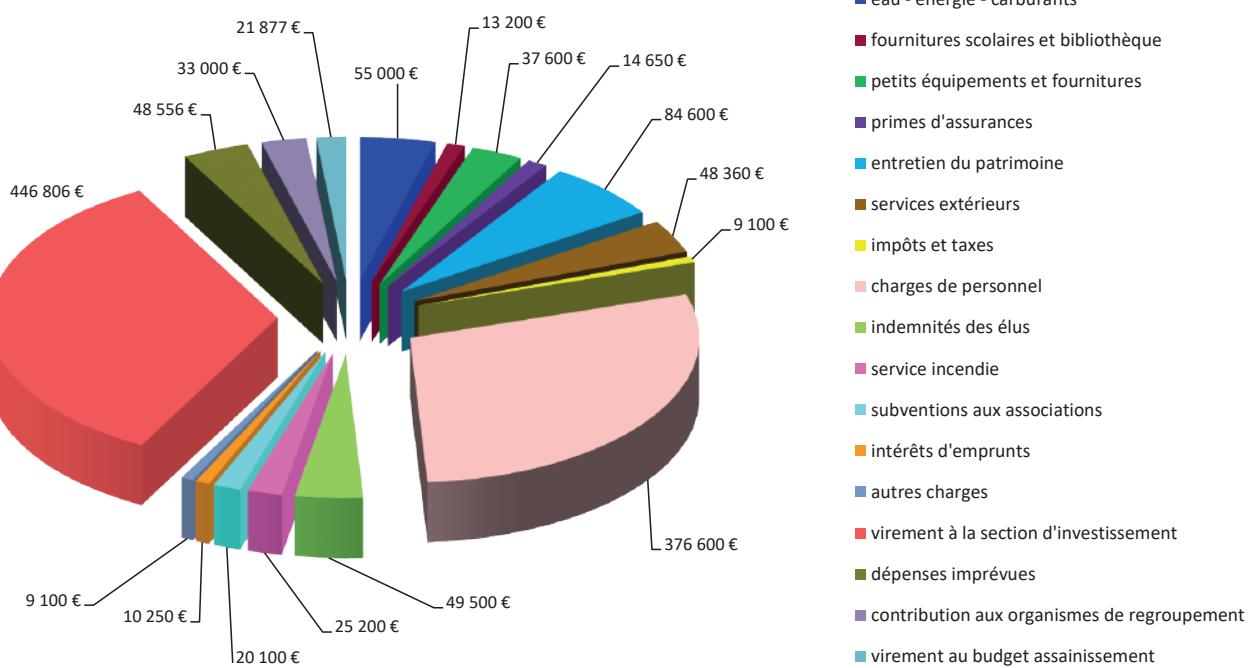


Vie Communale

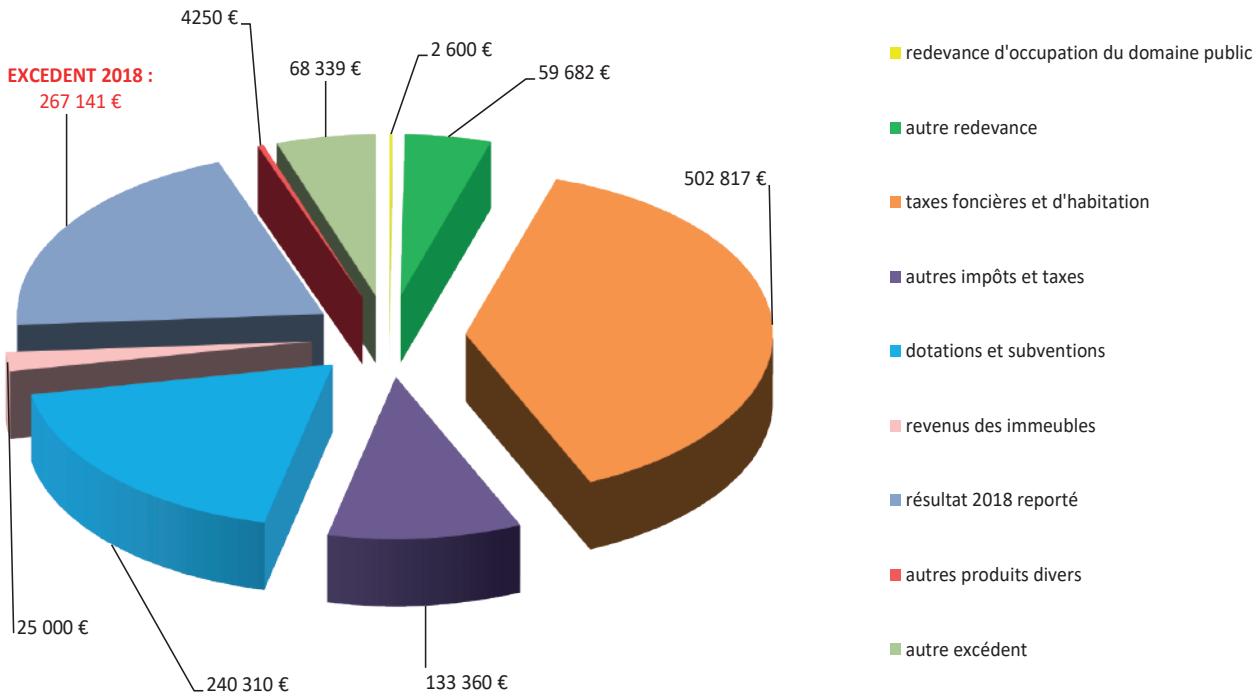


● BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



BUDGET DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNEL 2019 = 1 303 499 €



Vie Communale



● RÉALISATIONS 2019

Montant T.T.C. en €

VOIRIE ET RÉSEAUX

Poteaux incendie rue de la Botte et Clos des Charmes	6 137
Aménagement sécuritaire de la rue du Stade	628 000
Réfection marquage au sol	1 493
Entretien des poteaux d'incendie par SUEZ	2 418
Rénovation du réseau eau potable financé par le Syndicat des Eaux	
Pose et dépose illuminations	1 476



Aménagement de la rue du Stade



AMÉNAGEMENT 5 LOTS ZAC DU LOGIS

Alimentation gaz et extension réseau électrique	12 250
---	--------



Aménagement ZAC du Logis

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ravalement et peinture ancien atelier municipal et mur du local des pompiers	17 650
Construction bâtiment de stockage du matériel associatif et communal	297 000
Rénovation de la fresque de la bibliothèque	3 900
Remplacement blocs de secours bibliothèque, cantine	1 221
Remplacement blocs de secours Local Jeunes	696
Entretien et réparation climatisation mairie	1 100
Remplacement des 2 portes du local technique	4 116
Diagnostics de conformité des logements communaux	621
Remplacement d'un WC logement communal	312



Ravalement ancien atelier municipal



Construction bâtiment de stockage

CITY STADE

Remplacement du revêtement	19 020
----------------------------	--------

ÉGLISE

Remplacement blocs de secours	246
-------------------------------	-----

SALLE POLYVALENTE

Miroirs muraux salle multiactivités	1 000
Enduit cage ascenseur	485
Révision système de fermeture des portes	1 020
Remplacement blocs de secours	179



Rénovation de fresque de la bibliothèque



Remplacement du revêtement du city stade

GROUPE SCOLAIRE

Acquisition lave-linge et cuisinière	800
Équipement école numérique	18 096
Remplacement blocs de secours	2 093

FLEURISSEMENT

Fournitures de terreau, engrais	1 938
Fournitures arrosage, géotextile, rouleaux de bordures	720

ACHATS

Véhicule CPINI Replonges	2 000
Souffleur	680
Motopompe	450
Panneaux de signalisation	1 120
Restauration Atlas Terrier	3 400
Massicot et plastifieuse secrétariat de mairie	668
Remplacement ordinateurs du secrétariat de mairie	6 969
Guirlandes lumineuses	2 700
Vêtements pour le CPINI	886



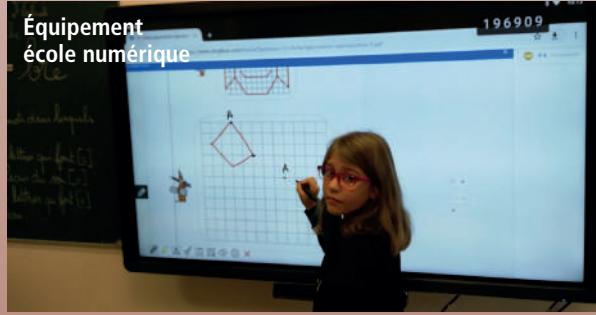
Miroirs muraux salle multiactivités

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Peinture d'une salle de classe et de la salle des enseignants	
Travaux de rénovation des boiseries au Local Jeunes	
Travaux de rénovation de peinture dans divers bâtiments communaux	
Entretien des installations sanitaires de tous les bâtiments communaux	

SIGNALÉTIQUE

Plan Guide Communal édité par Média Plus Communication



Équipement école numérique





● TRAVAUX EN COURS

Réaménagement de la rue du Stade

Le Conseil Municipal a décidé l'aménagement sécuritaire de la rue du Stade et des quatre voies adjacentes : le chemin des Clavières, la rue du Carron, la rue Gustave Lambert et la rue du Treyve Badry.

Des trottoirs seront aménagés ainsi qu'un plateau surélevé.

La voie de circulation sera rétrécie par un dispositif d'écluse, imposant une circulation alternée à deux endroits différents.

Les travaux confiés à l'entreprise COLAS ont débuté le 21 octobre 2019 pour se terminer en mars 2020. Pendant cette période, la rue concernée par les travaux est interdite à la circulation ; l'accès des riverains à leur propriété est toutefois maintenu. Leur information à titre individuel est assurée par l'entreprise COLAS, la veille pour le lendemain, pour les travaux qui les concernent plus particulièrement (trottoir ou devant leur entrée), pendant un jour ou deux.

Les travaux ont débuté par la partie nord du secteur concerné. Ils se poursuivent par la partie centrale et se termineront par le côté sud. Les enrobés seront réalisés ultérieurement quand la saison le permettra.

Aucun changement n'est à noter concernant la collecte des ordures ménagères.

Le circuit des transports scolaires est impacté par ces travaux et conservera l'organisation qui était liée aux travaux sur le réseau d'eau potable des mois de septembre et octobre.

Nous nous excusons pour la longue perturbation engendrée par ces travaux de sécurisation et nous vous remercions de votre compréhension. Mais pour la protection de tous les piétons, il était nécessaire de subir ces désordres temporaires. L'objectif de cet aménagement est également d'inciter la population à se déplacer à pieds plutôt qu'à prendre son véhicule pour les déplacements de proximité.

Aménagement de la ZAC du Logis

L'aménagement de la dernière partie de la Zac du Logis a débuté, sur des parcelles acquises précédemment et durant plusieurs années, de 2009 à 2014.

Ce tènement de 6007 m² a été divisé en 5 parcelles constructibles et une parcelle consacrée à la création d'un bassin de rétention afin de retenir les eaux pluviales de tout le secteur, en cas d'orages ou de fortes pluies.

La viabilisation a été réalisée fin 2018 - début 2019. Il restera à finaliser la voirie lorsque tous les travaux de construction seront terminés.



4 parcelles individuelles ont été vendues à des particuliers, de jeunes couples. Une parcelle plus importante de 1522 m² a été vendue à LOGIDIA, bailleur social, pour construire 5 maisons jumelées avec chacune un garage. Elles sont constituées de 2 T3 et 3 T4 et quatre d'entre elles sont sur 2 niveaux.

Nous avons souhaité un style, des matériaux et des couleurs s'intégrant parfaitement aux constructions traditionnelles locales. Pour parfaire l'ensemble, un cheminement piétonnier reliera le centre du lotissement à la voirie principale de la commune, afin de rejoindre le centre du village.

L'année 2020 devrait voir se parachever ce quartier.

Bâtiments préfabriqués

Les bâtiments préfabriqués, situés impasse des Platanes, avaient été construits dans les années 1970 pour faire face à l'accroissement du nombre d'élèves scolarisés sur la commune de Grièges.

Le groupe scolaire, construit en 1997, avait permis de regrouper l'ensemble de toutes les classes primaires et élémentaires de l'établissement public sur un même lieu et dans des conditions parfaites, tant au niveau sécuritaire qu'au niveau pratique. Les préfabriqués ont cependant été conservés afin de stocker divers matériels nécessaires à la commune, mais aussi au Comité des Fêtes et à l'Association Familles Rurales. Des bungalows avaient ensuite été attribués à la Société de Chasse de la commune.



Depuis cette date, l'ensemble de ces bâtiments préfabriqués sont devenus complètement obsolètes et si vétustes que leur état devenait dangereux pour les utilisateurs. Le conseil municipal a donc décidé de les démolir et de les remplacer par un nouveau bâtiment de stockage, indispensable pour la commune et les associations. Construit avec une ossature métallique et un bardage dans les mêmes coloris que précédemment, il sera plus intégré dans le paysage et plus esthétique pour le voisinage, sans pour cela réduire le parking utilisé pour la halte-garderie et le Relais Assistants Maternels.

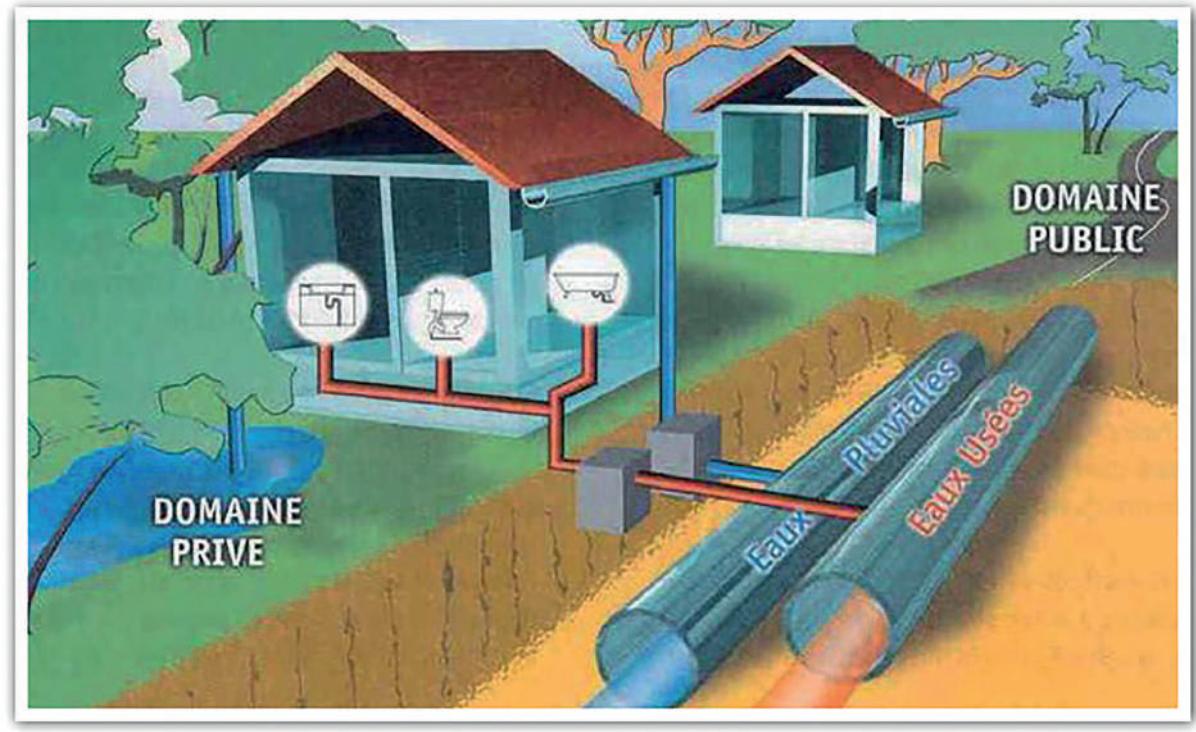
Les travaux ont débuté en septembre et devraient se terminer fin décembre 2019. La surface des locaux est d'environ 300 m². Ils seront toujours destinés au stockage de différents matériels pour la commune, pour le Comité des Fêtes, et pour différentes associations telles que Familles Rurales, la Chasse, la Pêche... Des portes sectionnelles pourront permettre de charger et décharger du matériel en toute sécurité et à l'abri des intempéries. Le montant de l'investissement est d'environ 247 500 € HT soit près de 300 000 € TTC. La commune pourra bénéficier d'une subvention de 36 600 € du conseil départemental ainsi qu'un montant de 37 037 € de la Communauté de Communes de la Veyle, au titre de l'aide à l'investissement.





● DOMMAGES CAUSÉS AU RÉSEAU DES EAUX USÉES

Régulièrement, des demandes de particuliers arrivent en mairie lorsque le réseau des eaux usées est bouché. Après intervention du personnel communal, si l'intervention d'un hydrocureur s'avère nécessaire, le coût s'élève aux environs de 300 €. Or, il s'avère parfois que le réseau est obstrué par les racines des arbres ou arbustes plantés par les particuliers sur leur propriété. Dans ce cas, il a été décidé par le Conseil Municipal en date du 19.09.2019, qu'une convention devra être signée entre les particuliers et la commune au moment de l'intervention de l'entreprise de débouchage pour que les frais engagés soient remboursés à la commune par les particuliers.



● INTERROGER SA SITUATION ÉLECTORALE

Le ministère de l'Intérieur a mis en ligne, en début d'année, un outil particulièrement utile : une télé-procédure permettant à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales et dans quel bureau il doit voter.

Pour cela, il vous suffit de vous connecter à :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Il est possible de s'inscrire toute l'année, toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Découvrez
le nouveau service
Interrogation
de sa situation électorale (ISE)





Vie Communale



● ÉCOLE PUBLIQUE

Pour cette année scolaire 2019/2020, les 155 élèves du groupe scolaire sont répartis sur six classes.

L'équipe a accueilli deux nouvelles collègues : M^{me} Stéphanie FAURE, enseignante dans la classe de PS/MS et M^{me} Sandrine RAPOUD, ATSEM au sein de la même classe.

- Classe de M^{me} Stéphanie FAURE : 15 Petites Sections et 11 Moyennes Sections

ATSEM : M^{me} Sandrine RAPOUD

- Classe de M^{me} Aurélie BREBION : 5 MS et 22 GS

ATSEM : M^{me} Pauline DELAPLACE

- Classe de M^{me} Angélique PONCET (directrice) et M^{me} Marie CAETANO : 25 CP

- Classe de M. José SERRAT : 21 CE1 et 5 CE2

- Classe de M^{me} Géraldine MURAT : 18 CE2 et 8 CM1

- Classe de M^{me} Gaëlle GAUDET : 7 CM1 et 19 CM2

Deux AESH viennent en aide à des élèves en situation de handicap. L'équipe du RASED (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficultés) travaille en étroite collaboration avec l'équipe et intervient auprès des élèves et des familles. Le RASED est constitué d'un psychologue scolaire et d'un enseignant d'adaptation.



Forteresse de Berzé-le-Châtel

Des projets et des sorties pédagogiques ont été organisés tout au long de l'année scolaire 2018-2019 grâce au financement du Sou des Écoles et de la coopérative scolaire. Les deux classes maternelles ont

bénéficié de plusieurs séances avec des professeurs de l'école municipale des arts de Mâcon et réalisé une exposition auprès des familles sur le thème des contes. La classe de CP s'est rendue à la forteresse de Berzé-le-Châtel. La classe de CE1/CE2 a découvert la bande dessinée avec l'intervention d'un illustrateur et auteur au sein de la classe : une exposition de leurs planches a permis un vernissage et une séance de dédicaces



Architectes d'un jour



Cérémonie de départ des CM2

avec les familles. Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé toute l'année à des rencontres sportives USEP avec d'autres classes et se sont rendues à la ferme des Planons. Toutes les classes ont participé

à une journée de construction Kapla qui a permis une remarquable œuvre collective.

Tout au long de l'année, les classes bénéficient aussi d'activités pédagogiques régulières (bibliothèque municipale, piscine, kayak, musique, coopération). L'année scolaire 2019-2020 a débuté avec une participation de toutes les classes à l'opération "Nettoyons la nature".

Au cours du mois de septembre, grâce au projet ENIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité), la municipalité a financé l'équipement de 4 écrans tactiles et deux ordinateurs portables au sein de l'école.

L'équipe enseignante remercie tous les partenaires qui contribuent au bon fonctionnement de l'école : les familles et les enfants, la municipalité, le Sou des écoles, la SCOL, le restaurant scolaire, la garderie, les bibliothèques, ainsi que la Communauté de Communes.

Coordonnées de l'école : Tél. : 03 85 31 52 40

Email : ce.001134@ac-lyon.fr



Défis sportifs pour les familles



Nettoyons la nature



Vie Communale



● ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

351 grande rue 01290 GRIEGES
 Pour toute information : Virginie GRAVALLON
 Tél. : 03 85 31 57 29
 Email : ecolesaintetherese5@wanadoo.fr

A la rentrée 2019, l'effectif de l'école est de 61 élèves soit :
 - 24 élèves en maternelle dont 5 TPS avec Cécile MARSEILLE, enseignante et Carine MÉNARD, ASEM
 - 17 élèves en CP/CE1 avec Céline FUGIER, plein temps
 - 20 élèves en CE2, CM1 et CM2 avec Virginie GRAVALLON, directrice
 Les enseignantes sont aidées de Marie-Claude BENOIT, ASH (élèves en difficultés)
 et de Agnès PIN (aide en classe)



Agnès PIN



Marie-Claude BENOIT

De la maternelle au CM2, les élèves bénéficient de cours d'anglais dispensés par Tania COUSIN, professeure diplômée et de cours d'éducation musicale par Anne MOQUE professeur de musique.



Tania COUSIN



Anne MOQUE

Elodie, professeur d'Education Physique et Sportive, intervient auprès des élèves de CP jusqu'au CM2 tous les lundis après-midi.

La bibliothèque de la commune accueille tous les lundis matin les élèves de la maternelle au CM2.

Deux spectacles, présentés par la compagnie Petite Lune, sont prévus le mardi 28 janvier 2020 : "Au fil des émotions" pour les élèves de maternelle et CP, CE1 et CE2 et "Citoyens du monde" pour les élèves de CM1 et CM2.

Le 28 novembre, Monseigneur ROLAND, évêque de Belley

Ars, viendra en visite pastorale dans notre école. Il sera accompagné par le Père BARNAY qui, régulièrement, propose des interventions auprès des élèves à l'école et qui organise



Monseigneur ROLAND

avec l'équipe enseignante les temps de célébration. Noël sera fêté le vendredi 20 décembre à 10 h à l'église et Pâques sera célébré le mardi 5 mai 2020 à 10h à l'église également.

Notre projet d'établissement est "le vivre ensemble". Cette année sera consacrée aux relations sociales au sein de l'école. Nous irons visiter Brou à Bourg-en-Bresse en mai ou en juin 2020 avec un transport en train si cela est possible. Nous envisageons aussi une visite du château de Cormatin puis du haras de Cluny et une visite des grottes d'Azé ou de Blanot.

Pour la semaine du goût, M. Joël NOYERIE, pâtissier-chocolatier et glacier, "Meilleur ouvrier de France 1986", est venu nous présenter son métier. Les élèves ont pu déguster différentes sortes de chocolats et ont confectionné des bonbons. Ils sont repartis chacun avec un sachet dégustation. Chaque classe cuisinera aussi une pâtisserie le jeudi et dégusterà celle-ci le vendredi.



M. Joël NOYERIE



Vie Communale



● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

SERVICE ENTIÈREMENT GRATUIT

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h30 – 18h

Mercredi : 15h – 18h30

Samedi : 10h – 12h



Si vous ne connaissez pas encore ce service, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès des bénévoles lors des permanences et venez découvrir le fonds de la bibliothèque :

5000 ouvrages (albums, romans, documentaires, BD)

800 CD audio (tous genres)

100 DVD (renouvelés presque entièrement 3 fois par an)

10 abonnements à des périodiques (L'Histoire, Pleine vie, Géo, Que choisir, Système D...)

Vous pouvez consulter le catalogue de la bibliothèque par le biais du site de la commune : "Grieges.fr" rubrique "Sports, Loisirs et Culture".

Possibilité, pour les personnes inscrites d'accéder à leur "fichier lecteur", de faire des réservations, d'émettre des suggestions d'achats.

"Raconte-moi une histoire"

Chaque dernier samedi du mois à 11h

Murielle raconte des histoires aux enfants à partir de 3 ans

*L'équipe animatrice de la bibliothèque est composée d'une dizaine de bénévoles.
Nous accueillerions avec plaisir jeunes parents ou ados au sein de l'équipe.*

Pour tous renseignements :

Tél. : 03 85 31 77 72 (lors des permanences) ou 06 23 90 13 27

Email : bibliothequedegrieges@orange.fr

et rejoignez-nous sur Facebook : Bibliothèque de Grièges

● MARPA DE LA VEYLE



La MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie) a ouvert ses portes il y a 9 ans. Cette résidence autonomie, accueillant 24 résidents maximum, est composée de 20 logements T1bis, 2 logements T2 et d'un accueil temporaire pour un hébergement allant de 8 jours à 3 mois. Elle est gérée par une association loi 1901 regroupant des représentants des collectivités, des professions médicales et paramédicales, des associations de clubs du 3^{ème} âge, de la Mutualité Sociale Agricole, de membres à titre personnel.

Structure affichant complet depuis son ouverture, il est vivement conseillé aux personnes intéressées par un hébergement de prendre date sur notre liste d'attente. Pour cela, merci de contacter notre directrice, Marjorie BILLET-PACCOUD, au 03 85 50 84 62.

La MARPA est un lieu de vie ouvert sur l'extérieur. Elle organise et participe à de nombreuses manifestations :

- Participe localement à des rencontres intergénérationnelles avec les enfants des écoles et du centre de loisirs.
- Ouvre sa structure aux défilés du carnaval, des conscrits, aux associations locales...
- Organise des animations dont l'objectif est de préserver l'autonomie : zumba old, médiation animale, atelier chant...
- Organise, avec le réseau départemental des MARPA de l'Ain, un séjour vacances à Vogüé en Ardèche, des rencontres inter-MARPA et une journée partage et découvertes.
- Se déplace sur l'extérieur avec des sorties (restaurant, autres MARPA...)
- A de nouveau proposé cette année un repas gastronomique lors de la semaine du goût.
- Réunit chaque année pour son repas des familles les résidents avec leur famille, le personnel et les membres du bureau. Le thème de cette année : "Cinéma".
- Fête les anniversaires et les saisons par des goûters à thème ...





Vie Communale



● LOCAL JEUNES



Depuis 2005, la structure d'animation "local jeunes" permet aux adolescents de la commune de se retrouver chaque semaine dans un espace de loisirs adapté à leurs besoins.

De nombreux équipements sont mis à leur disposition afin que chacun puisse se divertir selon ses envies : billard, ping-pong, matériel sportif, fléchettes, jeux de société...

Lors de chaque temps d'ouverture des animations sont proposées par l'équipe éducative afin de permettre aux ados de découvrir de nombreuses activités tout en s'amusant collectivement.

Au cours de la saison 2018-2019, le local jeunes a rencontré une belle fréquentation puisque près de 45 jeunes sont inscrits à l'année.

Parmi la soixantaine d'activités mises en place, 17 nouvelles animations ont été conçues afin de renouveler la programmation et satisfaire au mieux les attentes du public accueilli. Les jeunes ont grandement apprécié les nouveaux jeux d'action grandeur nature ("Museum", "Maxi Mumbo jumbo", ou encore "Lava River") au cours desquels la réflexion, l'écoute et la communication sont primordiales pour réussir les différentes épreuves en équipes.

Depuis la rentrée, en septembre dernier, 40 adolescents (dont 13 "petits nouveaux") se donnent régulièrement rendez-vous lors des temps d'ouverture du local. Chaque semaine scolaire, deux créneaux leur sont proposés :

- les mercredis de 14h00 à 18h30

- les vendredis de 17h00 à 22h00

Fabienne LOPES DA CRUZ, animatrice qui intervient au local jeunes chaque vendredi soir depuis la rentrée 2019 :

"Le groupe d'adolescents présent au local jeunes est agréable. Les animations proposées chaque semaine sont variées, très attractives et les jeunes y participent volontiers. Ces temps leur permettent de se divertir et de "s'évader". Bien qu'il soit évidemment nécessaire par moments de rappeler quelques règles de vie en collectivité, les soirées sont agréables avec de véritables divertissements, le tout dans une ambiance de respect des uns et des autres. J'espère que les jeunes Griègeois sont conscients de la chance qu'ils ont d'avoir cet espace qui leur est dédié. L'équipe éducative, que j'ai rejoint à la rentrée dernière, est investie dans la mise en place d'animations toujours renouvelées et amusantes ainsi que dans l'intérêt porté au bien-être de chaque adolescent. C'est un réel plaisir pour moi d'avoir débuté cette nouvelle expérience professionnelle et de découvrir un public avec lequel je n'avais encore jamais eu l'opportunité de travailler". Les jeunes qui souhaitent s'inscrire en cours d'année peuvent à tout moment se rendre au local durant les heures d'ouvertures afin de découvrir le fonctionnement de la structure et procéder à une inscription.

Contact : 03 85 23 17 04 ou localjeunes.griegers@orange.fr



● CIJ

Le Conseil Intercommunal de Jeunes permet aux collégiens du territoire de pouvoir travailler ensemble et mettre en œuvre des projets, activités, rencontres sur différents thèmes, qu'ils soient sportifs, culturels, de communication, solidaires, environnementaux, etc....

Pour cela, les jeunes sont répartis en 3 commissions de travail, réunies 1 fois par mois :

- Sports, loisirs et culture,
- Solidarité échanges et communication,
- Nature environnement.

Les élus intercommunaux de Grièges sont : Anna BERNARD, Erine CORSIN, Arthur GOMES et Julie GRÉMY.





Vie Communale



● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Opération brioches

Les membres du C.C.A.S. ont décidé de renouveler leur soutien à l'ADAPEI en participant à l'opération "brioches de l'amitié" les 04 et 05 octobre. Une quarantaine de personnes ont parcouru la commune pour vendre 500 brioches confectionnées par la boulangerie "LA MI DO RE" de Grièges. Grâce à leur dévouement et à la générosité des habitants, la somme de 1510.60 € a été reversée à l'ADAPEI de l'Ain.

Un grand merci à tous ces bénévoles et à tous les habitants pour leur accueil.

Repas des anciens :



23 personnes de Grièges, hospitalisées, ont reçu la visite des membres du C.C.A.S. et du Conseil Municipal avant Noël. Une visite, un colis, pour leur montrer que l'on ne les oublie pas et partager avec eux un moment de convivialité pendant les fêtes. Le 12 janvier, 120 personnes de plus de 70 ans ont participé au repas cuisiné par Colette et servi par les membres du C.C.A.S et du Conseil Municipal. M. Christian RICHARD a animé cette après-midi en chanson et dans la bonne humeur.

Sans oublier les personnes de plus de 85 ans qui n'ont pu, pour des raisons de santé ou autre, participer à cette journée et qui ont reçu une visite et un petit présent.

Rendez-vous le 11 janvier 2020 pour partager à nouveau une bonne journée.

Centre de loisirs :

Tous les enfants de Grièges âgés de 3 à 16 ans peuvent bénéficier d'une subvention pour se rendre en centre de loisirs ou de vacances durant les vacances scolaires. De façon à aider les familles modestes ou nombreuses, une aide supplémentaire est accordée en fonction du quotient familial.



Un courrier d'information est envoyé en début d'année à chaque famille concernée, pour tous renseignements complémentaires, contacter le secrétariat de mairie.

AIDE A DOMICILE / Portage des repas

Si vous souhaitez vous faire livrer vos repas à domicile vous trouverez ci-dessous deux adresses qui proposent ce service : Maison de retraite "Les Opalines" 284 place Chapitre 01400 NEUVILLES-LES-DAMES Tél. : 04 74 55 69 99

Mille et une réceptions
62 Grande Rue
01290 PONT-DE-VEYLE
Tél. : 03 85 51 82 05

● COMISSION ANIMATION

Concert :

La commission d'animation a choisi cette année de décaler le traditionnel concert du 14 août au 31 août, journée de la course de solex organisée par le Comité des Fêtes de Grièges. C'est donc avec le groupe "Route 66" que les coureurs et un public nombreux ont pu terminer en chanson cette agréable journée.

Carnaval

Comme depuis quelques années les enfants des deux écoles attendaient avec impatience le samedi 16 mars pour venir défiler en musique. C'est donc déguisés en personnages de dessins animés, personnages imaginaires, etc. que parents et enfants ont déambulé dans les rues de Grièges. Après quelques haltes pour chanter et pour brûler M. Carnaval tout le monde s'est retrouvé à la salle polyvalente pour le traditionnel lâcher de ballons et pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.





Vie Communale



● VIE DE LA PAROISSE

Le thème de cette année est : Tous appelés à être missionnaires dans notre vie : famille, travail, village, etc...

Nous avons eu la visite pastorale de l'évêque Monseigneur Pascal Roland dans notre groupement paroissial du 28.11 au 04.12.2019. Le but de cette visite était de rencontrer non seulement les paroissiens, mais aussi de découvrir la vie socio-économique locale.

Evénements à noter :

- 26 janvier 2020 : repas paroissial Grièges/Cormoranche
- 21-22 mars 2020 : retraite paroissiale à Grièges
- 1^{er} juin 2020 : Pèlerinage à Châteauneuf de Galaure (Marthe Robin)
- Chaque année des intervenants viennent faire des conférences sur différents thèmes. Vous trouverez toutes ces informations sur le bulletin paroissial hebdomadaire.

Notre paroisse n'est pas uniquement un lieu de prière et de réflexion, mais aussi un haut lieu de convivialité, de bons moments partagés : repas festifs, apéro chaque dernier dimanche du mois après la messe cantonale...

Pour toute demande :

Maison inter-paroissiale : 94 Place de l'Eglise 01290 Grièges. Tél.: 03 85 31 50 38

Permanences : lundi, mercredi et samedi de 10 h à 12 h.

Email du père Olivier BARNAY : abbebarnay@hotmail.fr - Tél.: 03 85 31 53 67

Site de nos paroisses : www.catholique-belley-ars.cef.fr

Photo : J.F. Grimmer





● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE

Le château de Pont-de-Veyle est rendu aux habitants de la Veyle :

Une nouvelle page de l'histoire du château de Pont-de-Veyle s'ouvre. Dans ce lieu chargé d'histoire, les habitants peuvent désormais bénéficier des services communaux, intercommunaux, de l'Office de tourisme, de la Maison de services au public (MSAP) et des services sociaux du Département ainsi que de nombreuses autres permanences (associations d'aide à domicile, UFC que Choisir, Mission locale jeunes, service pénitentiaire SPIP...). Ce nouveau pôle dédié aux services publics a été inauguré le 16 novembre dernier en présence de Monsieur le Préfet.

La Communauté de Communes de la Veyle et la commune de Pont-de-Veyle ont œuvré pour sauvegarder ce patrimoine et le dévouer aux habitants. Ces deux collectivités ont travaillé ensemble pour réunir le plus grand nombre de services publics avec notamment l'Office de tourisme, des salles d'activités pour les accueils de loisirs du service jeunesse, un salon d'honneur et la serre pour recevoir des événements culturels. Une partie du château est consacrée à la Maison de services au public (MSAP) qui propose de nombreux services publics en proximité des habitants dont Pôle emploi, la CAF, la MSA, la CPAM, la CARSAT, la préfecture de l'Ain (ANTS, papiers d'identité etc.) et qui est en voie de labellisation : Maison France Services.

Les habitants pourront ainsi effectuer de nombreuses démarches administratives dans un seul et même lieu. C'est un véritable bouquet de services publics, à proximité des habitants, pour le territoire de la Veyle.

Mozart, Voltaire, Lamartine... Les rencontres illustres des châtelains de Pont-de-Veyle

Une nouvelle production culturelle de la Communauté de communes de la Veyle permettra au public de visiter le salon d'honneur du Pôle des services publics de Pont-de-Veyle.

Cette exposition, qui se déroulera du 14 décembre 2019 au 15 mars 2020 dans le salon d'honneur du château de Pont-de-Veyle, mettra en lumière les personnes illustres qui ont fait l'histoire du château.

Niché au cœur d'un parc paysager et forestier de 17 ha, le château de Pont-de-Veyle offre un ensemble d'ouvrages bâtis remarquables. Depuis le début du XVII^e siècle, de grands personnages ont fait l'histoire de la terre de Pont-de-Veyle et de son château. Ces personnalités, militaires, politiques, écrivains, ont contribué à écrire l'histoire du château, participant chacun à sa mise en valeur qu'elle soit architecturale, paysagère ou botanique.

Le public pourra découvrir chacun de ces personnels au travers de panneaux d'exposition et de collections prêtées par des particuliers et institutions culturelles (Archives Départementales de l'Ain, Ville de Bourg-en-Bresse). De rares plans, livres de comptes de la ferme-école ou encore album de photographies de la famille de Saint Didier seront présentés dans le parcours d'exposition.

L'exposition sera ouverte au public les samedis et dimanches de 14h à 18h. Entrée libre.





Vie Communale



● OFFICE DE TOURISME



Deux bureaux d'accueil et d'information

A Pont-de-Veyle : 10 rue de la poste

A Vonnas : 60 rue Claude Morel

Nos services

L'office de tourisme vous accueille et vous propose ses services toute l'année :

- Informations touristiques : nous disposons d'un large choix de documentation sur les sites à visiter, les loisirs, les activités, les hébergements, les restaurants du département et ses alentours
- Billetterie : nous proposons la vente de billets pour des concerts, spectacles ... organisés par les associations locales et à l'Escale à Saint-Jean-sur-Veyle.
- Visites guidées sur demande pour les groupes : nous étudions votre demande et nous vous proposons une visite répondant à votre attente.
- Promotion des manifestations et événements des associations du territoire : par le biais de l'affichage, des éditions papier, de l'agenda du site internet, de la base de données APIDAE, la newsletter, l'application mobile France Touristic, la page Facebook ...
- Professionnels : l'office de tourisme met en avant votre activité : à l'accueil lors des demandes des visiteurs, sur son site internet (hébergements, restaurants, commerces et divers adhérents)

Site Internet

commerces et services, visites... Mais aussi l'agenda des manifestations du territoire.

Newsletter

Pour être au courant des manifestations du week-end et à venir, une newsletter est envoyée régulièrement.

Pour la recevoir, merci de contacter l'Office de Tourisme : contact@veyle-tourisme.fr

Réseaux Sociaux

Nous sommes également présents sur Facebook : <https://www.facebook.com/VeyleTourisme/> Et sur Instagram : @autourdevonnaspontdeveyle

Application France Touristic

commerces et services...) et d'avoir accès à des circuits de balades à pied et vélos, pour découvrir le territoire.

Nouveauté : APIDAE EVENT

Vous organisez une manifestation sur le territoire de la Communauté de Communes de la Veyle et vous souhaitez en faire la promotion ? L'Office de Tourisme a lancé un outil permettant d'annoncer et de promouvoir vos manifestations sur nos différents supports de communication.



Rendez-vous sur le site : www.veyle-tourisme.fr

- Rubrique "Manifestations"
- Puis, "j'organise une manifestation"
- Inscrivez votre évènement en 5 minutes !

Ces informations, si validées par notre équipe, serviront ensuite :

- À être diffusées sur notre site internet, dans l'onglet "Agenda des manifestations"
- À être diffusées sur les sites internet institutionnels (Aintourisme, Communauté de Communes de la Veyle, Offices de Tourisme de France...) mais aussi des sites internet spécialisés dans les idées de sortie (tousvoisins.fr, 2ndguide.tours, planetekiosque.com, mapado.com, ideesdesorties.com...)
- Sur notre application Mobile France Touristic
- Dans notre newsletter qui paraît toutes les semaines et qui référence les sorties du week-end.



L'Office de Tourisme de Pont-de-Veyle déménage !

Depuis Novembre, retrouvez l'Office de Tourisme dans ses nouveaux locaux au château de Pont-de-Veyle au 10 rue de la Poste.

Agenda 2020

Les Rendez-vous de l'Office

Chaque année l'office de tourisme propose un programme d'animations et de manifestations ...

Jusqu'au 9 mars

• **Le concours photos** lancé au niveau national attire chaque année de nombreux photographes amateurs qui font parvenir des clichés de toute la France pris dans le monde entier. Le jury se réunit et établit le classement. **Le thème 2020 est "L'Art dans la rue".**

• **L'Exposition des photos aura lieu du samedi 11 au 19 avril 2020 inclus au château de Pont-de-Veyle**

L'entrée est libre et chaque visiteur peut voter pour sa photo «coup de cœur», l'auteur de la plus sollicitée sera récompensé.

Visites estivales (dates à venir)

Les **visites commentées estivales** sont conduites par les guides d'Histoire et Patrimoine pour Pont-de-Veyle et Vonnas Patrimoine pour Vonnas : demandez le programme à l'office de tourisme !

* A noter : Des visites pour les groupes sont possibles toute l'année.

Dimanche 23 août 2020

• **Le rallye de la Bresse** permet la découverte de la région en voiture ou à moto en se creusant les méninges et en s'amusant ! : Enigmes, jeux, observation... Rendez-vous fin août

Dimanche 13 septembre 2019

* Communes en attente

• Début septembre, La **marche gourmande** attire plus de 300 participants. Son parcours de 10 à 14 km sera agrémenté de haltes gourmandes composées de spécialités du terroir local et de haltes de présentation du patrimoine rencontré sur le chemin. Ambiance conviviale assurée !



Vie Communale



● SMIDOM

Smidom
Veyle Saône



! **À compter du 1^{er} janvier 2019,**
les remorques ou bennes des véhicules entrant en déchèterie devront être systématiquement équipées de filets ou de bâches*



* Selon règlement intérieur des déchèteries du Smidom. L'accès en déchèterie pourra être refusé à l'encontre des récidivistes. En cas de non-respect de cette consigne au cours des trajets qui mènent aux déchèteries, c'est le décret n° 2015-337 du 23 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets qui s'appliquera, les contrevenants pouvant faire l'objet d'amendes.

Smidom
Veyle Saône

● PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

En France, depuis 40 ans, la production de déchets a doublé. Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit en moyenne 590 kg de déchets par an, à savoir plus d'1.5 kg par jour (poubelles, conteneurs de tri et déchèterie).

Selon notre façon de consommer, nous pouvons avoir un impact direct sur cette évolution.

Saviez-vous également qu'en France, on estime que près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont jetées chaque année ?

C'est donc à nous d'inverser la tendance et de consommer plus responsable car, ne l'oublions pas, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

La mise en place de la Redevance Incitative concernant la collecte et le traitement des déchets ménagers a permis de réduire le volume de déchets collectés et d'améliorer la performance de tri des collectivités locales.

La commune de Grièges n'y fait pas exception car la fréquence de présentation des bacs ordures ménagères a baissé de 40%, passant de 20 à 12 levées par an.

De la même manière, le volume des emballages collectés en colonne de tri est passé de 40 tonnes à 45 tonnes par an.

Continuons nos efforts !

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE



● NUISANCES SONORES ET BRUITS DE VOISINAGE

Rappel d'extraits de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008

Article 13 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

Article 14 :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**BRUIT
de voisinage**



● BRÛLAGE DES DÉCHETS

Par arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En conséquence, dès lors que les déchets verts peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, **LE BRÛLAGE EN EST INTERDIT** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Cette pratique est interdite toute l'année en zone péri urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchèteries.

D'autres solutions existent également : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage.

Le non-respect de l'interdiction de brûlage expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe de 450€.

Ne sont pas concernés par le règlement sanitaire départemental : les déchets verts agricoles, l'écoubage et le brûlage dirigé, la gestion forestière.

**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

**POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !**

Des solutions alternatives existent :

- BROVAGE
- COMPOSTAGE
- PAILLAGE



Vie Communale



● MISSION LOCALE JEUNES

ACCUEILLE, INFORME ET ACCOMPAGNE LES JEUNES DE 16 A 25 ANS SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE VERS LA QUALIFICATION ET L'EMPLOI.

Orientation

Choisir ce que l'on va faire, savoir ce que l'on peut faire, évaluer ses connaissances et ses envies... Ce n'est pas facile !

La mission locale met à votre disposition:

- Des outils pour évaluer vos connaissances, compétences et habiletés sociales
- Des stages d'immersion en entreprise
- Des ateliers

Tout ceci vous permettant de définir et de construire un vrai avenir professionnel.

Formation

Disposer d'une formation permet d'accroître ses chances d'accéder à un emploi durable.

C'est pourquoi la Mission Locale Jeunes, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et l'ensemble des acteurs de la formation, vous propose un parcours progressif de qualification.

Emploi

Avoir un emploi est indispensable pour être autonome et trouver sa place dans la société.

La Mission Locale vous accompagne dans toutes vos démarches de recherche d'emploi, jusqu'à la stabilisation de votre situation professionnelle.

Accompagnement social et citoyen

Ne pas pouvoir se déplacer, avoir des problèmes de santé, ne pas disposer de logement mettent en péril la réussite de son parcours professionnel.

La Mission Locale propose un accompagnement global tenant compte de l'ensemble de ces dimensions pour un vrai parcours d'insertion.

Permanences à Pont-de-Veyle :

Maison des Services au Public

Le Château - 10 rue de la Poste

Tel : 04 74 45 35 37

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous

www.mljbourg.com

● LI@IN

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Liain
Réseau public
Fibre optique
des Communes de l'Ain

Sécurité Capacité Simultanéité

Rapidité Fluidité de connexion

Accédez au Très Haut Débit à Grièges

PROFESSIONNELS

Vidéo/Vidéo-conférence
Hébergement à distance
Partage de connexions
Téléphonie sur IP
Interconnexion de sites distants

JUSQU'à
1 Giga

Fibre Optique
Internet Très Haut Débit
Téléchargements ultra-rapides
Fichiers : plans / photos / images / vidéos

PARTICULIERS

JUSQU'à
400 mega

TV HD/3D/4K
Replay / Multi-écrans
Téléphonie Fixe illimitée
TV sur le Net
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

* Jusqu'à 400 mega en débit descendant et selon l'opérateur et l'offre souscrite

AUVERGNE – Rhône-Alpes



● SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

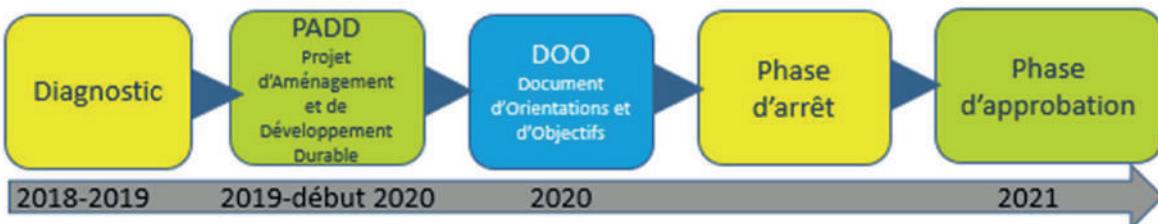


Info SCOT Bresse Val de Saône #2

SYNDICAT MIXTE BRESSE VAL-DE-SAÔNE

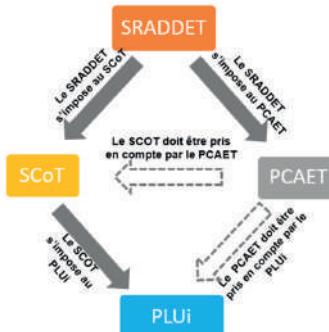
La démarche

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) a démarré fin 2018. Un an après, la phase « diagnostic » est terminée. Un rapport présentant le territoire est rédigé. Il est constitué de plusieurs volets : habitat / armature du territoire et mobilités / développement économique / agriculture / état initial de l'environnement. La phase d'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est en cours. Ce document est fondé sur le diagnostic. Il fixe les grands objectifs à poursuivre pour l'horizon 2040 sur les thématiques citées plus haut. Cette phase devrait se terminer fin janvier 2020.



Le contexte

Les élus sont responsables de l'élaboration du SCoT. Ce document doit respecter le code de l'urbanisme et les documents de rang supérieur tel que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalités des Territoires (SRADDET) de la Région Auvergne Rhône Alpes. Pour veiller au respect du cadre, les représentants de l'Etat, du conseil régional, du conseil départemental et des chambres consulaires sont associés à la démarche. Le SCoT, une fois approuvé, s'impose aux documents d'urbanismes locaux (PLUi).



Le territoire



Communes : 38
Superficie : 470.3 km²
Population (2015) : 46 905
Evolution 2010 / 2015 = +1 %

Un territoire avec une configuration géographique favorable et stratégique

Des ressources naturelles et paysagères qui sont de véritables richesses pour le territoire.

Une consommation d'espaces naturels et agricoles d'environ 38 ha par an sur les 10 dernières années.

Un objectif de réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles à atteindre à l'horizon 2040 : au moins – 25 %.

Pour aller plus loin... : www.bresse-valdesaone.fr



Vie Communale



● CAR.AIN.FR



CAR.AIN.FR : LE RESEAU DE TRANSPORT DEPARTEMENTAL

Les lignes d'autocars

36 lignes d'autocars assurées par 5 compagnies de transports permettent de relier les petites communes aux plus grandes villes de l'Ain et des départements voisins (Mâcon, Lyon, Villefranche-sur-Saône, Morestel...). Les lignes desservent également les gares du département pour améliorer et favoriser l'intermodalité des transports en commun.

Prix unique du ticket à l'unité : 2€

Ce tarif est applicable sur toutes les lignes régulières du Département quel que soit le transporteur.

Dans de nombreuses entreprises, l'employeur prend en charge la moitié du coût des titres d'abonnement de transport entre le domicile et le lieu de travail du salarié. Avec cette mesure, l'abonnement mensuel car.ain.fr ne vous coûte que 17,50 €. Renseignez-vous !

Les fiches horaires par ligne sont consultables sur le site internet www.car.ain.fr et disponibles également en mairie, en gare et dans les offices du tourisme.

La ligne qui dessert Grièges est la ligne 114 MACON - BELLEVILLE SUR SAONE. Avec ses 3 arrêts sur la commune, elle dessert les communes de Mâcon, St-Laurent, Replonges, Crottet, Pont-de-Veyle, Grièges, Cormoranche, Garnerans, St-Didier-sur-Chalaronne, Thoissey, Mogneneins, Genouilleux, Guéreins et Belleville.

Cette ligne permet également de rejoindre des correspondances pour tout le département.

● TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Départemental de l'Ain est l'un des rares départements de France à prendre en charge le coût du transport de la plupart des élèves fréquentant les écoles primaires, les collèges et les lycées publics ou privés sous contrat.

Cette action du département en faveur des jeunes représente une économie pour les familles de 700 euros en moyenne par élève et par an.

Le transport scolaire dans l'Ain en chiffres :

- 42 000 élèves transportés par an
- Budget total 31 millions d'euros
- 48 % de collégiens, 34 % de lycéens, 18 % d'écoliers
- 3,8 millions de kilomètres réalisés par an
- 630 circuits scolaires

Divers points d'arrêts sont prévus dans la commune (attention, ils ne sont pas tous proposés pour toutes les lignes) : Les Gibaudières, Salle Polyvalente, Treyve Badry, Centre - Groupe Scolaire, Laiterie - Grande rue, Croix Blanche, Hautes-Corcelles.

Plus d'infos sur le site www.transportscolaire01.ain.fr.

**SÉCURITÉ
DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES**

AVANT DE TRAVERSER
Assure-toi que la voie est libre
Marche sur les trottoirs et les accotements

DANS LE CAR
GARDE TON SOURIRE
avec le chauffeur, tes camarades et le matériel !

SOIS CALME QUAND TU T'INSTALLE !
Mets ton cartable sous le siège

ATTACHE TA CEINTURE

**NE TRAVERSE JAMAIS
DEVANT OU DERrière LE CAR**

METS TON GILET JAUNE !

www.transportscolaire.ain.fr

AIN 01
le Département



● CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION
18 GRIÈGES 112



MERCI AUX FEMMES ET AUX HOMMES QUI SONT DEPUIS 140 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION DE GRIEGES

"Je ne veux connaître ni ta philosophie, ni ta religion, ni ta tendance politique, peu m'importe que tu sois jeune ou vieux, riche ou pauvre, français ou étranger.

Si je me permets de te demander quelle est ta peine, ce n'est pas par indiscretion mais bien pour mieux t'aider. Quand tu m'appelles, j'accours, mais assure-toi de m'avoir alerté par les voies les plus rapides et les plus sûres. Les minutes d'attente te paraîtront longues, très longues, dans ta détresse pardonne mon apparente lenteur."

Le général Robert CASSO 1963-1970 (commandant de la BSPP)

Si je cite l'éthique des sapeurs-pompiers de Paris, c'est que pour nous aussi, sapeurs-pompiers volontaires de notre village, à Grièges, elle prend tout son sens dans notre engagement au quotidien.

De nos jours, être sapeur-pompier n'est pas facile, car il faut adhérer à un certain mode de vie afin de pouvoir se rendre disponible. C'est être capable d'assumer des contraintes liées aux formations obligatoires toujours croissantes et respecter la hiérarchie établie. Mais c'est surtout être animé par le désir constant d'aider, de porter secours, d'assister les autres et donner un sens à son existence autour des trois valeurs :

L'ALTRUISME, L'EFFICIENCE ET LA DISCRETION.

Je rajouterais aussi le désintéressement financier total, car à Grièges depuis 140 ans vos sapeurs-pompiers interviennent, manœuvrent, défilent, bénévolement.

MERCI ENCORE

Le plaisir de faire, sans attendre une contrepartie financière est notre satisfaction.

En 2019, notre effectif s'est enrichi, ainsi nous avons recruté Aurélie CALIENDO, Pierrick LEDUC, encore en cours de formation, qui nous apportent de la jeunesse et Frédéric LAMIRAL, déjà bien expérimenté, en provenance du CIS Thoissey, adjudant et formateur incendie.

Axelle ROLLET a quitté le centre sans avoir terminé ses formations et sans passer son permis bateau, pourtant financé par notre amicale. Le Sergent Alexis MOUTON ne fait plus partie non plus de l'effectif car il a quitté la commune.

Notre parc de véhicules s'est encore rajeuni, après l'acquisition du Vito en 2017, nous avons acheté un fourgon pompe tonne léger, en remplacement de l'ancien. Désormais, nous disposons d'un équipement mieux adapté et aussi plus confortable pour les utilisateurs.

Pour terminer, je salue encore le formidable travail réalisé par mon équipe,

Nous vous souhaitons une bonne année 2020.

Adjudant-Chef Eric Livet
cpini-grieges@orange.fr



1879-2019



● 1879-2019 : 140 ANS AU SERVICE DES AUTRES

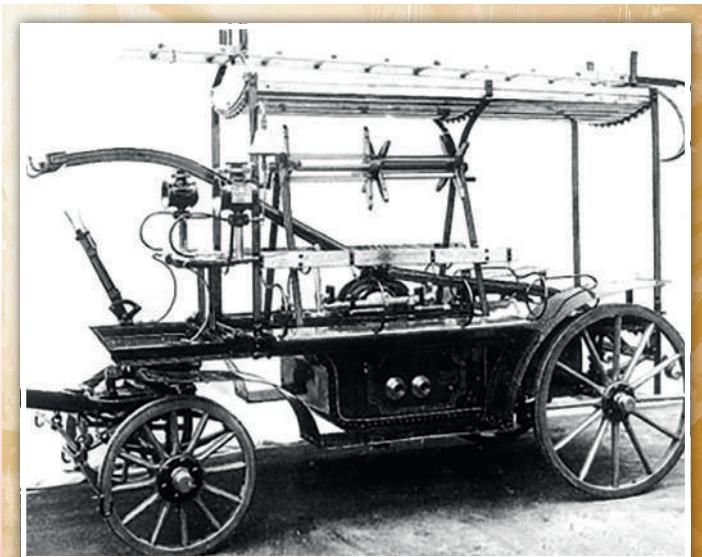
En 1254, une ordonnance royale de Louis IX, Saint Louis, organise dans le royaume de France le "guet des mestiers" contre les inconvénients du feu. Il demande aux "hommes de l'art" (artisans du bois et du bâtiment) de lutter contre les incendies. A part les corps de métiers du bâtiment, les moines

des ordres mendiants participent également à la lutte contre le feu. Les Capucins, Cordeliers, Jacobins, Augustins, Carmes sont des volontaires du feu, désintéressés et sûrs. Par un arrêt royal du 8 Décembre 1472, les prostituées, nombreuses en milieu urbain, ont "l'obligation de porter les seaux vers le feu".

Le 15 octobre 1784, le Registre du Conseil d'État du Roi ordonne aux intendants de veiller à faire substituer les tuiles à la paille dans la couverture de maisons, à cause de la fréquence des incendies. Il conseille vivement de faire le point en matière d'équipement de lutte contre le feu. Il sera procédé à une avance de fonds pour les propriétaires les moins aisés. Dès lors, les villes s'équipent : pompes à incendies, seaux, boyaux, échelles...

Le même véhicule pouvait assurer plusieurs tâches. Ici : pompe, porte échelle, dévidoir et transport des hommes.

A partir de 1801, Napoléon 1^{er}, en transformant les gardes-pompes en sapeurs-pompiers imposera une appellation impropre, bien que de nombreuses missions incombant actuellement aux services de secours relèvent du travail de sape (éboulement, glissement de terrain, tremblement de terre...), mais, tout de même...



Le même véhicule pouvait assurer plusieurs tâches. Ici : pompe, porte échelle, dévidoir et transport des hommes



Les pompiers de Paris vers 1900



1879-2019

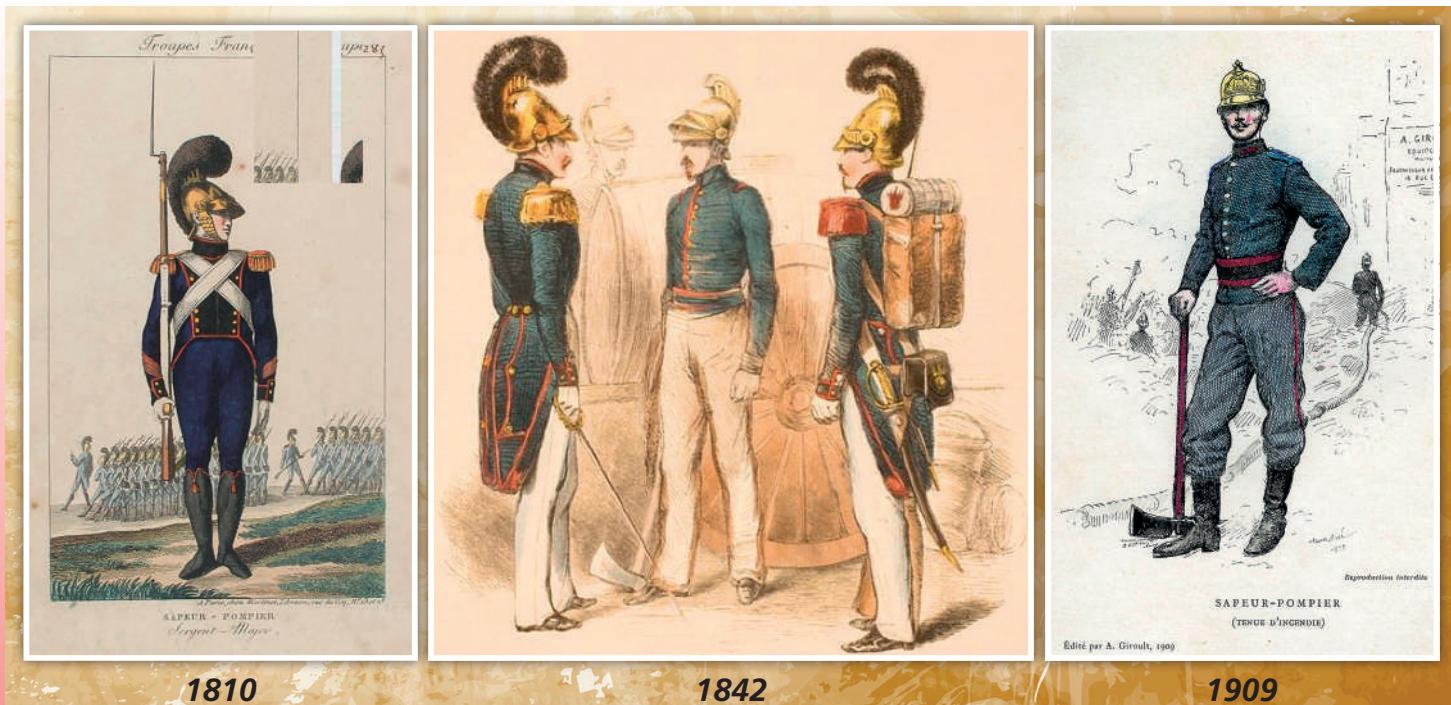


En 1810, le préfet de l'Ain ordonne que les maires veillent à ce qu'il ne soit point allumé de feu dans les champs "plus près de 50 toises des maisons d'habitation ; les contrevenants doivent être traduits devant le tribunal de simple police, suivant la loi du 6 Octobre 1791". De même, "les maires et les adjoints sont chargés de prendre les mesures propres à prévenir ou arrêter les incendies ; ils requièrent l'assistance des citoyens et dirigent l'emploi. S'il est nécessaire, pour arrêter les incendies, d'abattre les maisons voisines, le maire l'ordonne. Les propriétaires, dans ce cas seul, n'ont pas droit à l'indemnité..." C'est l'expression brutale et rigoureuse de "la part du feu" que les sapeurs-pompiers connaissent bien.

A la chute de l'Empire, dès la première Restauration, le pouvoir royal se préoccupe de l'organisation des

secours au plan national. La circulaire Montesquieu du 6 Février 1815 demande aux communes d'organiser un service de lutte contre les incendies. Le maire choisit les hommes du rang, le préfet nomme les officiers et sous-officiers, sur proposition du maire et du sous-préfet.

Le premier règlement connu prend corps "...les individus désignés devront porter des marques distinctives, en exercice, coiffés d'un bonnet de police de drap bleu foncé avec liséré rouge et un pompon en laine rouge. Le mot "pompier" sera brodé sur le pourtour en lettres de 10 lignes de hauteur et de couleur rouge. Ils porteront aussi sur le bras gauche un brassard d'étoffe rouge portant une plaque de cuivre jaune avec la lettre P..." La couleur rouge



revient constamment comme marque distinctive. Elle ne sera pourtant définitivement adoptée qu'en 1885 ! 1811 est une date capitale dans l'histoire des sapeurs-pompiers en France. En effet, cette année-là, un gigantesque incendie ravage l'ambassade d'Autriche à Paris pendant une réception. Des proches de l'empereur ont failli périr. Les secours ont tardé. Ils ne furent guère efficaces. L'empereur ordonne aussitôt que les sapeurs-pompiers de Paris soient organisés en régiment. Leur statut est celui des militaires. Partout en France, la nouvelle du courroux de l'empereur se répand. Chacun met de l'ordre dans ses services de lutte contre les incendies.

Les candidats doivent présenter des garanties de bonne conduite et de moralité, être d'une bonne constitution physique, justifier de moyens d'existence, avoir deux ans de résidence dans la commune, justifier de la pratique des métiers qui s'exercent sur la pierre, le bois, le cuir ou les métaux, avoir satisfait à la conscription. Nul ne peut être admis, s'il a dépassé 40 ans. Il cesse de faire partie de la compagnie à 55 ans.

En 1875, fin de la période, on trouve un peu partout un magasin des pompes, dont un garde a les clés, la charge de l'entretien des locaux et des pompes. On commence à discuter de l'opportunité de désigner un permanent pour la garde de nuit.



84

MANUEL DU SAPEUR-POMPIER.

sur la nomenclature et les diverses parties des leçons auxquelles ils ont été exercés.

PREMIÈRE LEÇON.

ARTICLE I.

13. La pompe étant sur son chariot à 6 mètres du peloton placé sur deux rangs, l'instructeur désigne trois sapeurs sous les dénominations de :

- Un chef,
- Un premier servant,
- Un second servant,

et commande ensuite :

A VOS POSTES. (Fig. 55.)

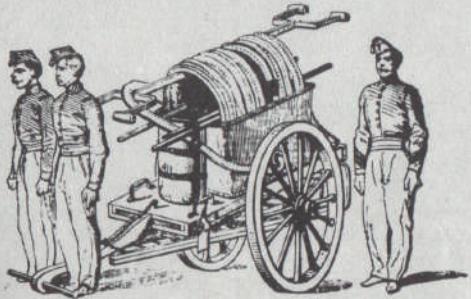


Fig. 55.

14. A ce commandement les trois hommes désignés se portent vivement à la pompe; le chef se

MANOEUVRÉ DE LA POMPE. — PREMIÈRE LEÇON. 85

place à 33 centimètres en arrière du chariot, dans la direction de la roue gauche, le premier servant à la gauche de la flèche et le second à la droite, les pieds à 16 centimètres en dedans de la traverse, tous trois faisant face en avant.

15. Ce mouvement étant exécuté, l'instructeur commande :

- 1° Garde à vous.
- 2° Sapeurs.
- 3° LEVEZ LA FLÈCHE. (Fig. 56.)

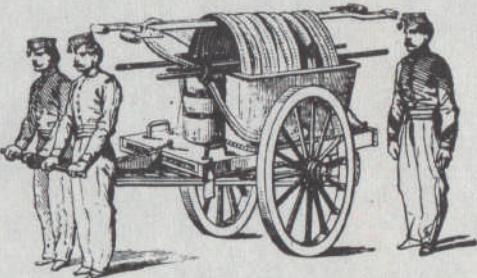


Fig. 56.

16. Au premier commandement, les trois hommes fixent leur attention.

17. Au deuxième, ils prennent la position du soldat sans armes.

18. Au troisième, le chef ne bouge pas, les servants saisissent la traverse des deux mains et la lèvent à hauteur de ceinture.

C'est à cette époque, en 1879, que la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Grièges voit le jour, sous l'impulsion du maire Jean MEUNIER (maire de 1871 à 1889). Elle est alors composée d'une quarantaine de Sapeurs-Pompiers sous le commandement du capitaine de la compagnie, Alexandre BRONDEL.





1879-2019



Depuis, les chefs de corps et les sapeurs se sont succédés :
CHEFS DE CORPS C.P.I. GRIEGES

1879 - 1883	Capitaine Alexandre BRONDEL
1884 - 1900	Capitaine Jean-Marie BOURDON
1901 - 1931	Sous-lieutenant Hippolyte BOURDON
1931 - 1946	Lieutenant Auguste NUGUET
1946 - 1958	Lieutenant Jean-Marie BOUCHY
1958 - 1963	Lieutenant Joseph BONNAT

1963 - 1974	Sous-lieutenant Jean DYOT
1974 - 1976	Adjudant Albert GUILLEMAUD
1976 - 1983	Adjudant René DURAND
1983 - 2006	Major Bernard MOLEY
2006 - 2017	Lieutenant Gislain RUDE
depuis 2017	Adjudant-chef Éric LIVET

Bien sûr, les missions et le matériel ont évolué au fil du temps, mais le dévouement, lui, est resté le même. Nos sapeurs-pompiers s'adaptent pour répondre au mieux aux besoins de la population. Ils sont partout :

Auprès de nos amis les bêtes



Intervention sur animal blessé en 2004

Au chevet d'une vieille dame de pierre



Remise en place de la cloche de la chapelle St Gengoult en 1994

Dans nos écoles

GRIÈGES

Les petits écoliers jouent au pompier



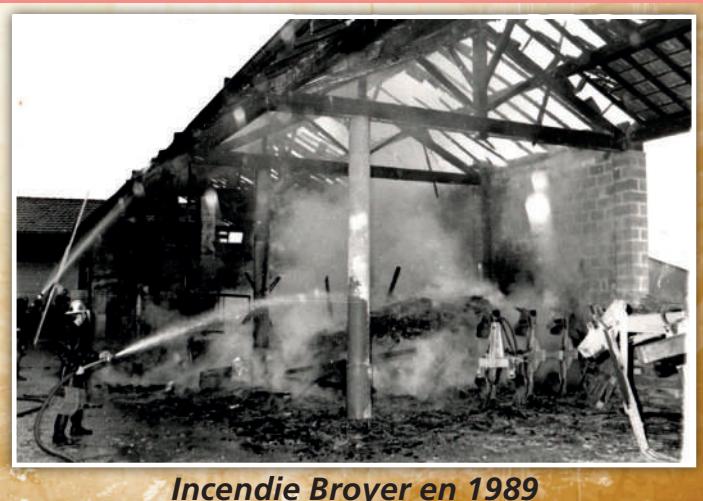
Bernard Moley fait manipuler la lance aux enfants

La classe des petits de l'école maternelle de Mme Coudurier-Curveau a rendu visite mal à aux sapeurs-pompiers du CPI de Grièges. Le chef Bernard Molley a accueilli les petits élèves et trois mamans venues accompagner les enfants.

Le camion rouge leur paraissait démesuré et les fascinant. Ce fut l'occasion pour eux de monter dans la cabine et de se mettre au volant, actionner le deux tons. Par ailleurs, ils ont pu essayer un casque, voir tous les tuyaux et manipuler (à vide) la lance et aussi de poser de nombreuses questions aux deux pompiers présents. Les petits, garçons et filles ont pu ainsi rêver pour un moment d'être un pompier.

Intervention en milieu scolaire en 2005

Quand ça chauffe...



Incendie Broyer en 1989



1879-2019



Quand ça mouille...



Inondations en 2002

Et même quand ça pique !



Nid de guêpes en 1995

Ils nous forment

GRIÈGES
ECOLE - Les gestes simples et utiles

Initiation à l'utilisation d'extincteurs

Tous les enseignants des deux écoles ainsi que le personnel de la halte garderie se sont entraînés samedi dernier à l'utilisation d'extincteurs sur des feux. Les sapeurs pompiers de Grièges ont expliqué toutes les consignes à appliquer en cas d'incendie et suivant la nature du feu, les différents types d'extincteurs avec leur utilisation et la vérification de ceux-ci.

Les sapeurs pompiers de Grièges ont assuré la formation.

Formation incendie en 2005

Assurent notre sécurité



Brûlage du Bonhomme Carnaval

Bibliographie :

"Histoire des soldats du feu dans l'Ain"
de Patrick Dalmaz

CPINI de Grièges

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Grièges



1879-2019



Et toujours ils s'entraînent...



Manœuvres en 1999



Et se maintiennent en forme !

Mais ils savent aussi mettre la main à la pâte : bricoleurs...



Aménagement du nouveau local en 2002



Parcours sportif 1988

... ou cuisiniers du dimanche !



Du saucisson bien arrosé



Matinée saucisson en 2001

LA MATINÉE saucisson organisée par l'amicale des sapeurs pompiers de Grièges a connu un vif succès. Installé comme d'habitude sur la place de l'église, il a fallu très vite se rendre à l'évidence, le temps ne s'arrangeant pas il a fallu se replier à l'entrée du local.

Malgré la pluie continue, les habitués ont pu alors déguster et souvent emporter un excellent saucisson cuit au vin.

Les jeunes pompiers au service.

ALORS À L'OCCASION DE CET ANNIVERSAIRE,
NOUS SOUHAITONS LEUR RENDRE HOMMAGE
ET LEUR DIRE : MERCI !



Vie associative



● LISTE DES ASSOCIATIONS

CULTURE

ATAZIK	Guillaume LERY 06 64 22 36 33
Chaud comme la Bresse	Maxime CHARVET 06 70 64 11 20
Comité de Jumelage (responsables pour la commune)	Jean VITAL 03 85 31 52 47
Histoire et Patrimoine	Christophe FRISÉ 03 85 23 15 88
Sauvegarde et Restauration de la Chapelle St-Gengoult	Yves BAJAT 03 85 51 92 45 (en sommeil)

LOISIRS

Activités Loisirs et Traditions	Denise BRUNET 03 85 31 56 31
Association Familles Rurales	Nathalie FRISÉ 03 85 23 15 88
Assoc. des Jeunes de Grièges (AJG)	Arthur GOMES 03 85 23 17 04
Club de l'Amitié	Yvette GONCLAVÈS 03 85 31 75 43
Comité des Fêtes	Thibaut THILLET 06 13 29 38 19
Interclasses	Jean-François NUGUET 03 85 31 71 21

PÉRISCOLAIRE

Garderie Périscolaire	Carine MENARD 03 85 31 57 29
OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)	Claudine FERREIRA 03 85 38 24 73
Restaurant Scolaire	Elise DRAPIER 06 59 04 56 28

Sou des Ecoles

SPORTS

Amicale Boule de Grièges	Dominique POULET 03 85 31 50 93
Assoc. Sportive Grièges Cyclo (ASGC)	Marcel BOILLON 06 87 35 30 29
Assoc. Sportive Grièges Pont-de-Veyle (ASGPV)	Arnaud LAMPS 06 76 97 60 85
Boxing Club Grièges	Pierre VINCEROT 06 88 88 85 74
Moto-Club Pierre Torrion	Christophe COMAS 03 85 32 97 60
Société de Chasse	Jean-Pierre MORIER 03 85 31 74 18
Société de Pêche	Jackie LAURENT 03 85 31 50 57

AUTRES

Amicale Sapeurs-Pompiers	Karine TISON 06 03 72 00 24
Au Détour d'un Chemin	Marie-Agnès GUIGUE 06 38 68 00 93
Assoc. de Protection des Habitants de Grièges (en sommeil)	Gérard DRUGUET 03 85 31 62 07
Cantonaide (responsable communal)	Monique MYCEK 06 23 90 13 27
Comité de fleurissement	Guy BOYER 03 85 35 14 85
Prévoyance Chevaline	Daniel BROUER 03 85 36 20 50



● COMITÉ DES FÊTES

Grâce à une équipe dynamique de 14 personnes, le Comité des Fêtes organise plusieurs manifestations.

Le Comité des Fêtes a la volonté de maintenir l'animation et les festivités au sein de la commune et a toujours besoin de nouveaux membres pour garantir le succès de chaque manifestation.

En 2019 l'Equipe du Comité des Fêtes vous a proposé :

LA VOGUE DU VILLAGE AVEC :

Le samedi : Les jeux pour les enfants des écoles primaires de la commune, qui ne pourraient exister sans l'aide de l'Association des Jeunes de Grièges, que nous remercions.

Une soirée dansante proposée gratuitement et ouverte à tous.

Le dimanche : le marché des saveurs et de l'artisanat, la vogue. Les balades en calèche, ainsi que la maquilleuse, deux activités très appréciées des enfants et des parents.

Le groupe Phil Armo avec son Pianautomate a assuré une ambiance festive, grâce à une musique joyeuse, des costumes rigolos et une animation autour des ballons sculptés. Bonne humeur assurée !



Animation phare cette année, le four à pain, qui était à l'honneur, attirant de nombreux curieux impatients de déguster et d'acheter les tartes au sucre confectionnées par Pascal. 200 tartes ont été vendues pour cette 1^{ère} : record à battre !



Le marché de l'artisanat et des saveurs, moment de découverte et de dégustation, est toujours très apprécié des visiteurs.

Comme chaque année, la traditionnelle tartiflette a été servie le dimanche midi à la salle des fêtes, avec la participation de la Commission Animation de la mairie de Grièges.

Nous comptons sur vous l'année prochaine et, pour les nouveaux venus, nous vous accueillerons avec grand plaisir.



La 31^{ème} course de SOLEX A FAIT VIBRER LE VILLAGE

Pour toute l'équipe du Comité des Fêtes ainsi que pour tous les participants de cette épreuve, c'est le moment fort de l'année.

En 2019, une trentaine d'équipages a pris le départ de cette course d'endurance en s'affrontant dans une ambiance conviviale et enjouée durant 6 heures.

C'est une véritable amitié qui règne entre les concurrents. Respect, bonne humeur et esprit sportif sont au rendez-vous à l'image de l'UFOLEP. Cette manifestation se déroule grâce à :

- La présence d'un animateur local qui, par ses commentaires, passionne le public en apportant des détails sur la course.
- Aux différents commissaires présents autour du circuit sans qui la course n'aurait pas lieu.





● COMITÉ DES FÊTES



- Le classement au fil des tours, permettant à chacun d'apprécier au mieux la course et d'encourager les équipes.

Pour parvenir à une bonne organisation des manifestations, le Comité des Fêtes fait appel à d'autres bénévoles et particulièrement à la Commission Animation du Conseil Municipal. Ce partenariat est essentiel à notre volonté commune d'apporter divertissements et moments de rencontre aux Griègeois.

Le Comité des Fêtes remercie sincèrement la Municipalité, les nombreux sponsors pour leur aide financière et l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps et sans qui rien ne serait possible.

LES MANIFESTATIONS EN 2020

SAMEDI 09 MAI – DIMANCHE 10 MAI : GRIEGES EN FETE

SAMEDI 29 AOUT : course de solex

UNE AUTRE FONCTION DU COMITÉ DES FÊTES EST LA LOCATION DE MATERIEL AUX PARTICULIERS.

Nous mettons en location un certain nombre d'équipements décrits dans la liste ci-après.

Les horaires d'enlèvement et de restitution du matériel doivent IMPÉRATIVEMENT être respectés pour faciliter la tâche de l'équipe bénévole responsable.

MATERIEL EN LOCATION

14 tables de 4 m avec tréteaux	3,00€
8 tables de 3 m avec tréteaux	3,00€
24 bancs de 4 m	0,80€
26 tables pliantes de 2,20m	3,00€
40 bancs pliants de 2,20m	0,80€
100 chaises plastiques	0,30€
2 cafetières (100 tasses)	8,00€
1 friteuse électrique (5 litres)	8,00€
4 parasols	10,00€

Prêt du matériel gratuit pour les associations du village.

Participation de 10€ pour les fêtes de quartier et de 20€ pour les associations extérieures au village.

Contact : Thibaut THILLET

Tél : 06 13 29 38 19 (aux heures des repas
du lundi au vendredi uniquement)

Enlèvement du matériel : VENDREDI à 18 heures. Aucun matériel ne sera délivré en dehors de cet horaire.

Retour du matériel : LUNDI à 18 heures.

Un chèque de caution de 76€ à l'ordre du Comité des Fêtes est demandé pour toute location. Il est obligatoire pour chaque retrait.

MATERIEL RESERVE AUX ASSOCIATIONS LOCALES :

- 1 cafetière (uniquement à la salle polyvalente)
- 1 cafetière itinérante 60 tasses
- 1 cafetière itinérante 100 tasses
- 2 crêpes party
- 1 chapiteau (chèque de caution de 1000 euros à l'ordre du Comité des Fêtes et une attestation d'assurance Responsabilité Civile). Différentes combinaisons possibles : 8m x 5m et 4m x 5m ou 12m x 5m
- 2 gaufriers
- 1 chauffe-saucisses
- 1 plancha fournie sans la bouteille de gaz. (Etablir 2 chèques de caution à l'ordre du Comité des Fêtes : 100€ pour le nettoyage et 50€ pour le matériel).
- 1 parasol chauffant fourni sans la bouteille de gaz.

ATTENTION :

Comme vous l'avez certainement remarqué, notre local de stockage (anciens préfabriqués de l'école publique) a été démolie pour permettre la reconstruction d'un nouveau bâtiment. Les travaux devraient s'achever fin 2019.

L'ensemble du matériel est stocké chez les différents membres de l'association pendant toute la durée du chantier.

De ce fait, nous sommes au regret de vous informer qu'aucun prêt de matériel ne pourra être effectué durant cette période.



● COMITÉ DE FLEURISSEMENT

L'année 2019 a été marquée par des épisodes de forte chaleur et une importante sécheresse qui ont fortement impacté les plantations. Les massifs ont nécessité beaucoup d'entretien et d'arrosage. Malgré tout, l'investissement des bénévoles et des employés municipaux a permis d'offrir, cette année encore, aux habitants de Grièges un bel environnement fleuri.

Les manifestations se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont permis de dégager des bénéfices qui complètent la subvention municipale pour l'achat des plants et diverses fournitures.



Guy BOYER

Le comité de fleurissement compte seize membres. Toute personne intéressée peut nous rejoindre et sera la bienvenue !



● CLUB DE L'AMITIÉ



Repas annuel au port de By

Le club de l'Amitié est ouvert à toute personne de plus de 60 ans souhaitant partager des moments de convivialité, de sympathie, d'échanges autour de jeux de société, belote, tarot, scrabble, triomino... L'après-midi se termine par une collation.

Nos rencontres ont lieu les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois, de 13h45 à 17h45 de septembre à mai à la salle polyvalente.

Cette saison 2018-2019, nous étions 39 adhérents. Nous avons eu la tristesse d'accompagner à leur dernière demeure trois des nôtres. Nous avons une pensée pour eux et leurs familles.

Notre trésorerie est alimentée par la cotisation des adhérents et le bénéfice des concours de belote et de coinche.

Notre repas d'automne a eu lieu au restaurant "l'Entre-Veyle" à Grièges et celui de fin de saison au restaurant "le Port de By" au bord de Saône.

Après la période estivale, nous avons repris nos activités le mardi 10 septembre 2019.

Les portes sont grandes ouvertes à tous les retraités désirant partager un moment convivial au sein de notre club. Le meilleur accueil vous sera réservé. Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

Prochaines manifestations :

Mardi 7 avril 2020 : concours de belote coinchée.

Mardi 1er décembre 2020 : concours de belote à la vache.

Bonne année 2020 à tous les Griègeois.



Yvette GONCLAVES



Concours de belote



Vie associative



● ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Le mouvement Familles Rurales a été créé en France il y a plus de 70 ans avec 45 000 bénévoles sur le territoire et 20 000 salariés qui imaginent, créent et développent des services pour les personnes en milieu rural dans un esprit d'échange et de convivialité.

Pour toutes ces convictions, notre association adhère depuis plus de 60 ans à la fédération Familles Rurales, avec, en 2019, 131 familles qui participent à nos différentes activités.

Notre association est toujours gérée en 2 commissions :

La première : pour le soutien au relais assistantes maternelles "les kokinous"

Nous proposons des commandes de matériel éducatif pour les parents d'enfants accueillis dans les structures petite enfance de la Communauté de Communes de la Veyle ainsi que pour les assistants maternels. Nous organisons depuis plus de 10 ans une bourse de puériculture à Laiz, ainsi que des sorties pédagogiques pour les petits et des soirées conférences.

La deuxième : pour les activités de loisirs

Toutes nos activités de l'année passée ont été reconduites avec succès. En plus de cela, pour la rentrée 2019, il a été mis en place une nouvelle activité : la relaxation – méditation - cohérence cardiaque avec M. Christian STEVIGNY, le mardi à 18h30 en salle multi-activités.

Nous vous proposons huit activités différentes :

1. DANSE : le lundi de 17h à 22h, suivant l'âge avec Carlita DOS SANTOS, professeur diplômé qui travaille depuis de nombreuses années avec la FRED DANSE ACADEMIE de Péronnas. De nombreuses danseuses ont participé au "Défi Team Choréo" organisé par l'école de danse de Péronnas, le 24 mars 2019.



Danse adultes



Danse ados

C'est ainsi que nos pré-ados sont arrivées premières de leur catégorie parmi les différentes associations présentes : BRAVO les filles ! Nos élèves ont aussi participé au grand gala de la Fred Danse Académie à Ainterexpo, le samedi 22 juin 2019, devant 2000 spectateurs. Responsable de l'activité : Mmes DUFOUX Sandra et TEPPE Virginie

2. LIA : le lundi de 19h30 à 20h20 avec Mickael CREGNIOT, éducateur sportif Responsable de l'activité : Mme SAUZE Virginie

3. STEP : le lundi de 20h30 à 21h30 avec Mickael CREGNIOT, éducateur sportif Responsable de l'activité : Mme SCHMITT Clémentine

4. HIP-HOP : le mercredi de 17h30 à 18h30 pour les débutants et de 18h30 à 19h30 pour les confirmés avec Mickael SCHOLL Responsable de l'activité : Mme NUGUET Agnès



Hip-hop

5. RELAXATION : le mardi de 18h30 à 19h30 avec Christian STEVIGNY Responsable de l'activité : Mme BOURBON Michèle

6. QI-GONG : le mercredi de 18h30 à 20h40 (deux créneaux d'une heure, selon vos disponibilités) avec Alain ROBERT, de l'institut européen de Qi-Gong Responsable de l'activité : Mme BOURBON Michèle

7. GYM DOUCE PILATE : le jeudi de



Gym douce

18h30 à 19h20 avec Mickael CREGNIOT, éducateur sportif Responsable de l'activité : Mme SOMMIER Clotilde



Nathalie FRISE

8. TRAINING DAY : le jeudi de 19h30 à 20h10 avec Mickael CREGNIOT, éducateur sportif Responsable de l'activité : Mme SAUZE Virginie

J'en profite pour remercier nos différents partenaires, à savoir la municipalité de Grièges pour la mise à disposition des différentes salles de la commune pour la pratique de nos activités et la Communauté de Communes de la Veyle pour son soutien financier envers nos jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans.

Lors de notre assemblée générale deux nouvelles bénévoles sont entrées dans notre association : il s'agit de Mme RODRIGUEZ Héloïse et de Melle FRISE Flore. Merci à toutes les deux.

La fête de notre association, qui s'est déroulée le samedi 29 juin 2019, a connu un réel succès, avec gala de danse, de hip-hop et démonstrations des élèves pros du Diam's Club et de la Fred Danse Académie en boogie-woogie et rock acrobatique.

Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, nos bénévoles ont eu le plaisir d'aller offrir une plante aux nouvelles mamans de la commune et ainsi souhaiter la bienvenue à leur bébé.

Cette année nous avons dû renoncer à organiser les puces des cuisinières (prévues le dimanche 20 octobre) faute d'exposants ; veuillez nous en excuser.

Personnellement je remercie du fond du cœur tous les bénévoles qui travaillent à mes côtés pour le temps passé, soit en réunion, soit sur le terrain pour prendre les inscriptions d'activités ou lors de nos différentes manifestations, merci à tous.

Manifestations à venir pour 2020 :

- Vœux de l'association le vendredi 17 janvier à 19h
- Salon du bien-être le dimanche 29 mars
- Défi Team Choréo le dimanche 05 avril à Péronnas
- Bourse de Puériculture le dimanche 19 avril à Laiz
- Fête de l'association le samedi 20 juin
- Gala de danse Fred Danse Académie le samedi 27 juin à Bourg
- Assemblée générale et inscriptions aux activités 2020-2021 le samedi 19 septembre à 10h30
- Vide-dressing le dimanche 18 octobre

Toute l'équipe de l'association Familles Rurales de Grièges vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une belle et heureuse année 2020 à vous et à vos proches.



Danse pré-ados



Vie associative



● RESTAURANT SCOLAIRE

L'association du Restaurant Scolaire de Grièges est une association de parents d'élèves bénévoles permettant d'accueillir les enfants du Groupe Scolaire et de l'Ecole Sainte-Thérèse pour le déjeuner.

Céline NAVOIZAT prépare depuis 13 ans chaque jour une centaine de repas équilibrés avec l'aide de Véronique, Martine, Odile et les Sylvie. Le bureau tient à remercier le personnel du restaurant scolaire pour son investissement, la qualité de son travail ainsi que son implication et sa participation lors des manifestations de l'association.

A partir du 1^{er} janvier 2020, nous proposerons un repas végétarien par semaine. De plus, nous passerons au bio sur les yaourts et fromages.

Des repas à thèmes sont organisés tout au long de l'année (Halloween, Américain, Crêpes, Chinois et pique-nique).

Cette année au moment du carnaval, nous vous proposerons la Guinguette du Carnaval avec la possibilité de se restaurer sur place ou à emporter (frites, hot-dogs, softs, bières ...). La tombola du père Noël sera de nouveau organisée cette année. Ces manifestations nous permettent de récolter des fonds pour maintenir le coût des repas, merci de votre soutien.

QUELQUES CHIFFRES 2018 :

17 273 repas servis

120 repas / jour

Repas réservé : 3,75€ - Repas non réservé : 5€

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : DRAPIER Elise (Tél. : 06 59 04 56 28)

Trésorière : PAUGET-BARBER Marie Jeanne

Secrétaire : CHOMAT Emilie

Gestion des réservations : CROZATIER Olivier

Email : cantinedegrieges@hotmail.com

EXPERIENCE HUMAINE

"Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences."

Françoise DOLTO

● GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le service périscolaire organise l'accueil des enfants avant et après la classe (en période scolaire).

L'objectif de ce service est de répondre aux besoins de garde des familles avec un accueil de qualité prodigué par des personnes qualifiées.

Deux services vous sont proposés :

LA GARDERIE :

- Horaires :
- Lundi, mardi et jeudi : 7h-9h / 16h30-19h
- Vendredi : 7h-9h / 16h30-18h30
- Depuis Avril 2019, l'équipe a été renforcée de 8h à 9h au vu du nombre croissant d'enfants sur ce créneau horaire.

• Coût : 1.10€ la demi-heure

L'ÉTUDE SURVEILLÉE :

Les lundis, mardis et jeudis

Horaires : 16h45 à 17h15 et/ou 17h15 à 17h45

Sur réservation uniquement, coût de 1.50€ la demi-heure

Informations :

Lieu d'accueil : École Sainte Thérèse de Grièges - Grande Rue à Grièges

Responsables : Carine MENARD et Agnès PIN

Tél. : 03 85 31 57 29

Email : garderieperiscolaire.grieges@orange.fr





Vie associative



● MOTO CLUB DE LA PIERRE TORRION

Cette année le club a organisé une épreuve de motocross de la Fédération Française Motocyclisme qui compte pour le Championnat de Zone Pays Savoie Ain et qui se dispute sur 9 épreuves organisées dans différents départements. 170 pilotes sont venus de toute la région Auvergne Rhône-Alpes pour disputer cette première épreuve.

Une forte présence du public, en ce jour ensoleillé, pour voir de belles courses de motocross et surtout de bagarres entre pilotes très acharnés.

Nous remercions l'association **Chaud Comme la Bresse** pour la tenue du parking.

Les catégories réunies étaient :

- 65cc : de 7 ans à 9 ans
- 85cc : de 10 ans à 12 ans
- 125cc : de 13 ans et +
- Open MX2 / MX1 : de 15 ans et +
- Vétéran : de 38 ans et +. Dans cette catégorie sont regroupées les sous-catégories Or, Argent, Bronze et Platine
- Moto Ancienne : 14 ans et +

Voici les vainqueurs par catégorie :

65cc : 1- Ferreira-Duro Anthonin 2- Vizioz-Fortin Gabin 3- Narbey Lili	85cc -12ans : 1- Sylvestre Eyran 2- Vidalenc Eliot 3- Guillemot Scheid Evan
85cc +12ans : 1- Hogert Timeo 2- Brunet Émilien 3- Germain Lucas	125cc : 1- Burgniard Martin 2- Creolo Nicolas 3- Charpenet Louis
MX2 : 1- Varlonga Jason 2- Montet Maxime 3- Bouchisse Dimitri	MX1 : 1- Jacquier Romain 2- Goyon Jeremy 3- Nadas Charlie
Vétéran : 1- Sousa David 2- Thiervoz Frédéric 3- Benonie John	Moto Ancienne : 1- Cargnato Christophe 2- Ducloz Cedric 3- Lesuire Tom

Cette année, nous avons également obtenu la ré-homologation de notre circuit pour quatre ans, après avoir apporté des modifications, comme le déplacement de la série de vagues et la création de deux nouveaux obstacles pour plus de spectacle sur la partie du haut du circuit.



Christophe COMAS

Projets 2020 :

- Nous organiserons une épreuve de MOTOCROSS le dimanche 17 Mai 2020 ; ouverture du parking à 8h00 ; entrée gratuite.
- Le club a également fait la demande pour accueillir la finale de la ligue Auvergne Rhône-Alpes pour les catégories 65cc / 85cc Moto ancienne.



Aménagement du circuit



Vie associative



● SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Composition du bureau :

Présidente : HULEUX Cindy
Vice-président : CARILLIER Ludovic
Trésorier : BAILLY Ludovic
Vice-trésorière : DUCAROUGE Laetitia
Secrétaire : RENAUD Fanny
Vice-secrétaire : BRUN Stéphanie



Cindy HULEUX

Membres actifs :

BELLAVOINE Olivier, BOUQUET Ludivine, CHABLAIS Nicolas, CLERC Marion, CROZATIER Marie-Thérèse, GOMES Antoine, KERMARREC Anthony, MERKLIN Clara, MOLARD Maxence, PENINGUY Maxime, PICHEGRU Alain, PONCET Angélique, PUGET Marylène, RIOUX Michael, SERMONAT Cyril, THOMAS Christophe, THILLET Thibaut.

Cette année nous avons eu le départ de Laetitia GRAS et Marie-Jeanne PAUGET-BARBER : nous les remercions pour leur dévouement. Nous avons également renouvelé une petite partie du bureau et accueilli de nouveaux membres. Mais, à la fin de l'année scolaire, nous savons déjà que de nombreux membres quitteront l'association, car leurs enfants entreront en 6^{ème}. Alors n'hésitez pas à venir gonfler les rangs ! Nous formons une belle équipe motivée et dynamique, prête à réaliser des manifestations pour les enfants...

L'association du Sou des Ecoles de Grièges organise diverses manifestations afin de financer de petits achats et des activités pédagogiques. Tous les bénéfices sont attribués au profit des enfants de l'école.

Ainsi, l'année 2018-2019, nous avons financé :

- L'affiliation à la FOL (assurance) + USEP
- Une enveloppe pour toutes les classes (animation KAPLA)
- Les sorties scolaires et/ou intervenants dans les classes
- Les calculatrices pour les élèves de CM2 qui entrent en 6^{ème}

Nous remercions les enseignants pour leur aide.

Nous tenons aussi à signaler que nous mettons tout notre cœur dans nos manifestations afin qu'il n'y ait aucune discrimination sociale entre les enfants. Effectivement, certaines familles ne pourraient profiter des sorties si celles-ci n'étaient pas financées par le Sou. Nous sommes donc heureux et fiers que tous nos élèves puissent profiter de ces beaux projets.

D'ailleurs un très beau projet se prépare pour les classes de CM2, CM1 et CE2.

Les dates à retenir en 2020 :

12 avril : Vide-dressing et vente à emporter

11 septembre : Assemblée Générale

11 octobre : Loto

22 novembre : Vente au déballage

Dès à présent, réservez ces dates, les enfants comptent sur vous !!!

Vous pouvez également découvrir notre association sur le site : www.soudegriges.asso.st ou sur notre page facebook : Sou des Ecoles Grièges





Vie associative



● OGEC DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

L'école Sainte-Thérèse est gérée par l'OGEC : l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique. L'OGEC est au service de l'école et a pour mission de donner à l'établissement les moyens de mettre en œuvre son projet éducatif, pédagogique et pastoral, décidé par le chef d'établissement et l'équipe enseignante.

Nous aidons au financement des projets à court, moyen et long terme, ce qui permet à nos enfants d'acquérir les bases élémentaires et les valeurs sociales indispensables pour entrer progressivement dans la vie.

Cette année, les enfants ont bénéficié de 3 grands événements organisés par l'OGEC :

- Châtillon-sur-Chalaronne, le 08 octobre 2018 : visite du village avec Fifrelin et visite de l'Apothicaierie
- Cibeins & Ars, le 02 juillet 2019 : visite du Lycée Agricole de Cibeins et présentation des chiens d'aveugles + une visite de la Basilique et de la maison du curé d'Ars
- Projet cinéma : La Pantomime Lumineuse est intervenue dans l'école en février 2019. Des animateurs et techniciens, spécialistes dans la réalisation de films scolaires, ont été présents 4 jours par classe pour les cycles 2 et 3 et 2 jours pour la classe de cycle 1 (soit 10 jours au total de présence à l'école).



Kermesse

Portes ouvertes : Samedi 21 mars de 9h à 12h
Vente de pizza : vendredi 17 avril 2020 de 16h30 à 18h30 (à l'école)
Kermesse avec repas : dimanche 28 juin 2020 (toute la journée à la salle des fêtes)

Composition du bureau :

Président : Claudine FERREIRA
Vice-président et responsable travaux : Nicolas BOULANGER
Trésorière : Nadine ROULLET
Trésorière adjointe : Séverine HUPONT
Secrétaire OGEC : Lise BETHURY
Secrétaire animation : Sandrine DE MEYER
Responsable animation (partie finances) : Angélique BOUVARD
Responsable animation (partie organisation) : Nely FIORELLI
Responsable site internet : Simon GUILHOT
Responsable articles de presse : Samantha BENOIT
Responsable des achats et des devis : Sonia RAVET
Membres actifs : Céline BERNARD et Mickaël BETHURY



Sortie scolaire à Cibeins (chiens d'aveugles)

Pour rappel :

Les enfants sont accueillis dès 2 ans et ce tout au long de l'année ! L'OGEC et le corps enseignant ont choisi de conserver la semaine des 4 jours pour permettre aux enfants d'avoir une journée de repos en milieu de semaine.

Aujourd'hui, l'école accueille 61 enfants (+ 5 élèves en toute petite section) de Grièges et des communes environnantes.

Cet effectif continue de perpétuer la taille humaine et conviviale de l'école où les enfants s'épanouissent pleinement tout au long de leur scolarité. Nous avons la chance d'avoir des classes à effectif réduit ainsi qu'une prise en charge individualisée de l'enfant par les institutrices et une enseignante spécialisée.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe en apportant votre bonne volonté et vos compétences, nous vous ferons partager notre enthousiasme. Nous avons besoin de vous ...



Spectacle de Noël

Au-delà de l'organisation d'événements et de projets pédagogiques, l'OGEC est également en charge :

De l'emploi de 3 intervenantes extérieures :

- Anne MOQUE, professeure diplômée en musique : 1 semaine sur 2
- Tania COUSIN, professeure d'anglais diplômée : tous les vendredis
- Elodie VANNIER, professeure diplômée de sport : tous les lundis

De l'emploi de :

- personnel d'entretien
- l'ATSEM
- la surveillance de la sieste et de la garderie
- la rémunération du poste de directrice.

Des travaux :

- Pose d'un parquet en salle de motricité
- Mise aux normes des locaux
- Travaux d'entretien de l'intérieur et des extérieurs

Les manifestations à venir :

Vente de pizza : vendredi 18 octobre 2019 de 16h30 à 18h30 (à l'école)
Vente de sapins : vendredi 6 décembre 2019 de 16h30 à 18h30 (à l'école)

Spectacle de Noël : samedi 14 décembre à 10h (à la salle des fêtes)
Vente à emporter d'andouillettes : dimanche 26 janvier 2020 de 8h à 12h30 (à la salle des fêtes)

Soirée jeux de société : vendredi 21 février à 19h (à l'école)



● ASSOCIATION DES JEUNES DE GRIÈGES

Au cours de l'année 2018-2019, les 14 membres de l'AJG se sont investis pleinement afin de mettre en place cinq projets de grande ampleur :

- **LA VENTE DE TRUFFES AU CHOCOLAT** (faites maison) au cours de laquelle 285 sachets ont été vendus aux habitants de la commune. Ce projet nécessite une quinzaine d'heures de préparation entre la fabrication de la pâte chocolatée, le roulage des truffes, ainsi que la mise en sachets.

- **LE REPAS A THEME** à destination des familles des jeunes qui fréquentent le local ados. Fin mars, les membres de l'AJG ont cuisiné un repas oriental avec pour plat principal un couscous qui a égayé les papilles des 70 convives présents. Et côté ambiance, une animation « jeux en équipes » a clôturé cette belle soirée.

- **L'ANIMATION "ESCAPE GAME"** (nouveau projet 2019) qui s'est déroulée fin avril au local jeunes. Après de longs mois de préparation, l'AJG a créé de toute pièce son propre "escape game" sur le thème de l'Egypte et des pyramides. Ce jeu d'aventure, qui était proposé aux jeunes de 7 à 17 ans et leurs familles, a demandé un travail de préparation considérable : écriture du scénario, fabrication d'indices et de mécanismes, conception de décors et reconstitution de cinq salles thématiques... Tous les participants ont passé un moment ludique fort divertissant et ont félicité les membres de l'AJG pour leur conception de jeu digne d'un escape game professionnel.



Les membres de l'AJG

- **LA VENTE DE ROSES DES SABLES** (faites maison) est venue remplacer la traditionnelle vente de muguet du 1^{er} mai. Au total, une cinquantaine de sachets ont été vendus aux habitants de la commune.

- **L'ANIMATION DES JEUX DE KERMESSE POUR LA VOGUE** a rencontré une fois de plus un franc succès auprès des enfants du village. L'AJG s'est chargée en amont de concevoir 10 stands avec en nouveauté cette année les jeux "devinettes", "gravity", et "diabolik totem". Puis aux côtés du Comité des Fêtes, ils ont animé au boulodrome ce premier temps convivial, lançant ainsi les festivités du traditionnel weekend "Grièges en fête".

Accessoirement à ces projets, les jeunes ont également participé, comme chaque année, au service du dessert lors du repas du CCAS à destination des ainés de Grièges, ainsi qu'au nettoyage de printemps de la commune.



Arthur GOMES

Chaque samedi matin, les jeunes se sont retrouvés au local d'animation communal pour créer, concevoir et développer l'ensemble de leurs actions. Ces séances d'accompagnement de projets, où la bonne humeur est toujours au rendez-vous, leur permettent de s'exprimer, de donner leur point de vue, de prendre des responsabilités, et de faire des choix collectifs.

En cette nouvelle année, tous les projets réalisés l'an passé seront reconduits.



Vente de truffes au chocolat

Le groupe de jeunes s'est renouvelé et se compose actuellement de 9 adolescents âgés de 12 à 16 ans :

- Arthur GOMES (Président)
- Alexandre PIOUD et Emilen CHOUREAU (Vice-Présidents)
- Quentin MERLE, Lucas BROYER et Léo MINGRET (Trésoriers)
- Héloïse CAZABON, Dorian THEVENET et Esteban AUGAGNEUR (Membres actifs)

Léo MINGRET, ancien Président et membre de la Junior Association depuis 4 ans :

"L'AJG est comme une formation au monde associatif. Elle nous apprend à monter des projets, à gérer aussi un compte bancaire et à avoir des statuts dans l'association (Président, Trésorier...). L'AJG nous permet d'être plus matures et de prendre certaines responsabilités seuls, en autonomie".



Vie associative



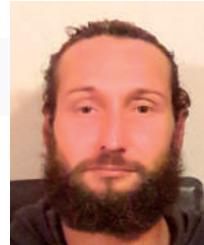
● ATAZIK

La commune de Grièges accueille désormais une nouvelle venue dans le paysage associatif.

C'est avec une grande joie que les membres de l'association ATAZIK ont mené à bien leur projet pour ouvrir les portes de "la Maison-Ateliers à Musiques".

Situé au 71 grande rue, ce lieu d'accueil artistique propose depuis la rentrée des ateliers adaptés à chacun (guitare, basse, contrebasse, batterie et chant). En groupe comme en solo, pour enfants, pour ados et adultes. Ces passionnés de musique donnent vie à cette Maison où chaque discipline a son espace dédié.

Un seul objectif : Faire que la musique se partage...



Guillaume LERY

ATAZIK, c'est aussi :

- Des stages proposés tout au long d'année
- Des répétitions encadrées par des musiciens d'expérience pour aider les groupes en développement
- Des interventions musicales auprès de personnes en situation de handicap
- Des créations artistiques pour des projets divers (collèges, écoles primaires, foyers spécialisés, chorales...)

Intervenants :

Caro (chant), Alex (guitare), Jean-Matt (basse, contrebasse) et Régis (batterie)

Pour nous joindre :

ATAZIK 71 Grande Rue 01290 GRIEGES
06 64 22 36 33

assoatazik@gmail.com

www.facebook.com/lamaisonatelieramusiques/





● CHAUD COMME LA BRESSE

L'association a décidé au début de l'année 2018, de changer ses statuts afin de diversifier ses actions.

Ainsi, en plus de son festival, l'association Chaud comme la Bresse réalise tous les ans plusieurs blind-tests et des soirées jeux au Barrel House de Mâcon et cette année pour la première fois, un blind-test à l'Edenwall.

La Zeub-Zeub Party (3ème édition)

La soirée "Zeub-Zeub Party" au Barrel House (Mâcon) a été reconduite et a rencontré un très gros succès avec la présence de trois groupes : Rimé (rappeur), Trou@lour (chanson) en acoustique et La Pigñata avec un répertoire imposé par le public.

Le Nid'Poule Festival



SAMEDI 7 SEPTEMBRE / GRIÈGES / 20H / 5€
BOTTLE NEXT / DIRTY WORK OF SOUL BROTHERS
ALTER EGO / PÉPÈRE ET SES AMIS IMAGINAIRES / YACK

L'association s'efforce de proposer chaque année, une programmation de qualité, éclectique et à un prix modique (à savoir 5€ et gratuit jusqu'à 16 ans) afin que la soirée soit accessible au plus grand nombre. Ce prix arrive à être maintenu grâce au soutien d'entreprises et commerçants locaux, de dons et de recettes d'évènements organisés par l'association tout au long de l'année.

Yack



Alter Ego



Depuis 2015, l'association organise le Nid'Poule Festival, événement qui a lieu tous les premiers samedis de septembre et destiné à promouvoir les musiques actuelles locales et les découvertes de nouveaux talents de toute la France. Auparavant, il a d'ailleurs accueilli en plus des locaux, des artistes de Strasbourg, Laval, Chambéry ou encore Genève.

Cette année encore, deux scènes étaient présentes : celle de la salle des fêtes et une plus petite disposée sur le côté. Pour sa 5ème édition, le Nid'Poule Festival a accueilli :

- **Yack** [Lyon] : ex-chanteur de la Mine de Rien, avec son projet de chanson electro-folk avec une écriture toujours aussi poétique.
- **Alter Ego** [Mâcon] : Deux rappeurs et un beatmaker qui proposent une musique où se côtoient sons à l'ancienne et sonorités actuelles.

- **Bottle Next** [Lyon] : Duo hors normes guitare-batterie, deux jeunes artistes qui proposent des compositions rock bien trempées, originales et novatrices.



- **Dirty Work of Soul Brothers** [Nancy] : Trio (Deux vieux claviers et un batteur) de Rock dit "Psychélectrique" aux sonorités rock 70's, pop, garage et electro.



- **Pépère et ses Amis Imaginaires** [Mâcon] : One-man band batterie et machines, mariant dub, métal et électro.



Côté chiffres, ce sont près de 300 personnes qui ont passé les portes de la salle polyvalente pour cette édition préparée par plus de 20 bénévoles et techniciens.

L'association Chaud comme la Bresse tient à remercier la mairie de Grièges qui met à disposition la salle polyvalente, le Comité des fêtes, les services techniques ainsi que tous les partenaires et bénévoles sans qui, elle ne pourrait réaliser cet événement.

A noter :

En mai 2019, l'association a géré le parking lors du Championnat de Moto-Cross organisée par le Moto-Club de la Pierre Torrion.

Pour l'année 2020:

- La Zeub-Zeub Party aura lieu le samedi 6 juin au Barrel House de Mâcon
- L'association organisera la 6ème édition du Nid'Poule Festival, le samedi 5 septembre
- Une fête de la Musique en juin 2020 est également en cours de réflexion.

L'association organise également tout au long de l'année des soirées blind-tests, quizz ou encore soirées jeux. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet si cela peut vous intéresser.

CONTACT:

Email : cclbresse@hotmail.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/chaudcommelabresse/>

Site Internet : <https://chaudcommelabresse.jimdo.com/>

Photos : Fabien Dub – La Scène Mâconnaise

Affiche : Anaïs Patouille Création Graphique



Maxime CHARVET



Vie associative



● AMICALE DES SAPEURS - POMPIERS

Composition de notre bureau 2019

Présidente : Karine TISON

Vice-président : Laurent BERRY

Trésorier : Jean Philippe CHARVIEUX

Secrétaire : Florence MAHIEU

Son rôle est :

- De resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre ses membres.
- De porter assistance moralement et/ou financièrement à ses membres, momentanément dans le besoin.
- De contribuer sous toutes ses formes à la bonne marche et à la prospérité du CPI.

Notre véhicule incendie a pris sa retraite bien méritée, il est parti chez un collectionneur qui lui redonnera une seconde vie, nous avons donc contribué à son remplacement en ce début d'année. Nous continuons également l'aménagement et l'équipement de la caserne.

Nous sommes dans une zone proche de la Saône et le CPINI est équipé d'une embarcation de reconnaissance, nous avons décidé



Amicale des Sapeurs-Pompiers

de financer plusieurs permis bateau pour nos pompiers entre fin 2018 et milieu 2019.

Dans son rôle social, l'amicale a soutenu 2 associations : comme chaque année, l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers de France et cette année nous avons choisi Solid'Europe (association caritative qui avait pour but d'acheminer 70 kg de fournitures scolaires et produits d'hygiène à des enfants défavorisés de l'Europe de l'Est). Nous avons également fait des dons à plusieurs amicales de sapeurs-pompiers.

Comme d'habitude, l'amicale des pompiers de Grièges a organisé en mai un concours de pétanque avec tombola, sa traditionnelle vente de saucisson cuit au beaujolais en octobre. Cette année la caserne a également fêté ses 140 ans et, à cette occasion, nous avons proposé une journée d'animation pour la Sainte-Barbe, avec la participation de la population.

Je tiens à vous remercier, habitants de Grièges, sans qui tous ces projets ne pourraient aboutir, car c'est uniquement grâce à vos dons et à votre présence lors de nos événements que nous pouvons financer tout cela.

Je remercie les commerçants de la commune qui sont pour nous des partenaires formidables lors de chacune de nos manifestations, le comité des fêtes pour son aide et son prêt de matériel.

Je remercie également l'ensemble des membres de cette association, qui donnent énormément de leur temps, pour leur travail.

Au nom de tous les amicalistes, je vous présente nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Manifestations à venir en 2020 (liste non exhaustive)

- Concours de pétanque en mai.
- Vente de saucisson au beaujolais le 4 octobre devant la caserne, à partir de 8h.
- Défilé de la Ste Barbe en décembre (pour toute la population).

● PRÉVOYANCE CHEVALINE

La prévoyance chevaline au service de ses assurés

- Assurance contre la mortalité des équidés
- Assurance des frais de vétérinaire en cas d'accident
- Remboursement trajet fin de vie
- Prêt d'un van en cas de nécessité
- Chaque sociétaire est invité en fin d'année à l'AG pour un bilan transparent sur la gestion de la prévoyance chevaline

Cette année, 36 équidés sont assurés ; parmi eux des chevaux lourds, des chevaux de selle, des ânes et des poneys.

La prévoyance chevaline s'adresse à tous les amateurs passionnés d'équidés.





Vie associative



● AS GRIÈGES / PONT- DE- VEYLE

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Arnaud LAMPS

Vice-présidents : Jean-Luc GAUTHERON, Franck GRAS et Laurent PLENARD

Trésorier : Daniel NAVORET

Secrétaire : Nathalie GIMBERT

DIRIGEANTS : Aline CICLET, Jérôme DESPLANCHE, Florian FRENDY, Ludivine GAUTHERON, Gilbert HUCHET, Marc JANDARD, Jean-Pierre MENUBARBE, Daniel PETIT, Alain PREVOST et Franck THEVENET.



Équipe Séniors 1

Pour la saison 2018-2019, 3 équipes seniors étaient engagées. L'équipe 1 en D 2 a terminé la saison à la 10ème place et s'est maintenue en D 2.

L'équipe 2 a terminé 6ème et s'est maintenue en D 5

L'équipe 3 a évolué en D 6 le samedi soir.

La catégorie Vétéran, qui ne joue que pour le plaisir le vendredi soir, avec le traditionnel moment de convivialité d'après-match !

Pour la saison 2019/2020, 3 équipes seniors sont de nouveau engagées.

Dans les catégories U 9 et U 13, une équipe est engagée.



Équipe U9

RESPONSABLES DES EQUIPES :

Seniors 1 : Franck FLORIN

Seniors 2 : Paulo FERNANDES

Seniors 3 : Juan SANCHEZ et Franck MICALLEF

Vétérans : Gérald RYMPPEL

U 13 : Mathieu SANCHEZ et Julien COMBIER

U 9 : Franck AHIPPO



Arnaud LAMPS

Si vous désirez pratiquer le foot au sein de l'ASGPV, vous pouvez contacter Jean-Luc GAUTHERON, correspondant du club, au 03 85 31 75 56 ou au 06 31 11 15 70.

Vous pouvez également consulter le blog officiel de l'ASGPV à l'adresse suivante : www.asgpv.wordpress.com

Le club compte à ce jour 3 arbitres officiels : Jesse PHILIBERT, Thomas FRENDY et Sylvain FEYEUX.

Manifestations organisées par l'ASGPV en 2020 :

Loto : dimanche 5 janvier à Grièges

Saucisson au gêne et boulettes : dimanche 12 janvier au marché couvert de Pont-de-Veyle

Tournoi seniors et vétérans en salle : samedi 1^{er} février au gymnase de Pont-de-Veyle

Tarot challenge Bruno Cottin : samedi 8 février à Grièges

Loto de Pâques : lundi 13 avril à Laiz

Tournoi jeunes : mercredi 8 mai au château de Pont-de-Veyle

Pétanque : vendredi 3 juillet à 19 H au boulodrome de Grièges

Belote : samedi 21 novembre à la salle polyvalente de Grièges

Au terme de cette année 2019, l'ensemble des membres de l'ASGPV remercie tous ses partenaires, bénévoles et amis du club, ainsi que la municipalité de Grièges pour son soutien, et souhaite à tous les Griégeois(es) une très bonne année 2020.



Finalistes du tournoi en salle au gymnase de Pont-de-Veyle



● AMICALE BOULE DE GRIÈGES

L'Amicale Boule reste stable avec un effectif de 66 licencié(e)s



Nos 7 concours, tous complets, ont eu un énorme succès. Beaucoup de qualifiés pour le championnat de l'Ain à la Boisse : en simple, J.P. BRODARD et M. MATOS ; en double, champions du groupement 12,

J.Y. LEMONON et D. POULET se qualifient pour le championnat de l'Ain à Villars. Une grande satisfaction fut la qualification pour le championnat de France, à Albertville, en triple de l'équipe féminine composée d'Evelyne POULET, Marie GAUDINET et Isabelle GEOFFRAY qui se sont inclinées au barrage. Malgré cette élimination, elles ont bien représenté l'Amicale et passé un moment inoubliable...

D'autres victoires à Chevroux, Dommartin, Pont de Vaux, Loché, Belleville, St Remèze en Ardèche et Allan dans la Drôme. Le concours vétérans de juillet a rassemblé 194 boulistes et s'est disputé en 3 parties avec un repas servi à la salle des fêtes par l'Entre Veyle. Des petits travaux d'entretien, tels les bancs, ont été réalisés. En projet, des reposées boules et 4 nouveaux jeux .



Henri LEMONON

Tous les lundis une trentaine de licenciés s'entraîne au clos jusqu'à 18h suivant la météo. Toute personne, quel que soit son âge, désireuse de s'initier à la pratique de la boule Lyonnaise peut nous rejoindre.

L'Amicale organise 2 lotos, le 31 Octobre et le dimanche avant Noël, ainsi qu'un concours de belote le 1^{er} samedi de Janvier qui connaît, grâce à la dotation, un réel engouement.

La société vous souhaite une très Bonne Année 2020.

● BOXING CLUB DE GRIÈGES

Notre saison 2018/2019, troisième pour notre club, s'est achevée avec de très bons résultats à titre individuel, sur 12 engagés, les résultats obtenus sont très satisfaisants :

1 champion de France
1 vice-champion
1 médaille de bronze
4 champions Auvergne Rhône-Alpes
2 vices champions Auvergne Rhône-Alpes
2 coupes du Rhône

Un de nos adhérents, également coach et vice-président, SOLA Mickaël, s'est vu remettre lors de la 26^{ème} soirée des champions



"le trophée des champions" le 18 octobre dernier, par le CDOS (Comité National Olympique et Sportif français) qui se tenait à Ceyzériat, pour son titre de champion de France. Engagé pour les championnats du monde en Irlande, du 14 au 19 octobre 2019, il a malheureusement dû déclarer forfait suite à une blessure lors d'un entraînement.

La saison 2019/2020, quatrième pour notre club, nous a d'ores et déjà apporté de très beaux résultats, très encourageants pour la suite, avec 4 qualifiés pour les championnats de France en Light Contact.

Notre club compte cette année : 34 adultes et 11 adolescents (12 à 15 ans), les entraînements ont lieu les lundi et jeudi de 19h45 à 21h15 à Cruzilles-lès-Mépillat pour les adultes et le mardi de 19h à 20h30 à Grièges pour les adolescents.



L'ambiance du club est très familiale, n'hésitez pas à venir pour un essai ! Les niveaux sont divers, de débutant à compétiteur confirmé, chacun peut trouver facilement sa place.

Nous tenons à remercier les mairies de Grièges et de Cruzilles-lès-Mépillat qui nous permettent d'utiliser les salles polyvalentes pour nos entraînements et le stockage de notre matériel, mais également nos sponsors pour leur soutien.



● SOCIÉTÉ DE CHASSE " LA SAINT HUBERT "



Un mirador

L'effectif de notre société reste stable avec 40 chasseurs pour cette saison.

La chasse du lièvre, gibier «roi» de notre territoire, semble très prometteuse pour cette saison, avec de nombreux spécimens observés dans notre prairie.



Jean-Pierre MORIER

En ce qui concerne le gros gibier, le chevreuil reste bien présent sur notre territoire avec un plan de chasse en progression constante, preuve de la bonne santé de cette espèce.

Quant à la chasse du lapin, devenu trop rare, il a été décidé pour cette saison de ne pas effectuer de prélevements afin de favoriser la reproduction.

L'aménagement de notre territoire se poursuit avec la mise en place récente de plusieurs "miradors". Ces derniers permettront d'effectuer notre loisir plus sereinement, la sécurité étant primordiale pour les chasseurs et les différents usagers de la nature.

Nos principales manifestations sont la journée boudin qui se déroule le premier dimanche de décembre et notre banquet de chasse annuel.

Au nom de la société de chasse "ST HUBERT", je souhaite à toute la population griègeoise une excellente année 2020.

● SOCIÉTÉ DE PÊCHE "LA VEYLE"

L'année 2019 de l' APPMA "LA VEYLE" se termine avec de très bons résultats.

Le concours carnassiers de 2019 s'est déroulé sous un temps incertain, ce qui a freiné certains pêcheurs, mais nous avons fait quand même un beau concours avec de belles prises.



La paëlla rencontre toujours un grand succès auprès des pêcheurs et visiteurs.

Pour l'année 2020, nous allons faire un lâcher de truites dans le Malivert pour l'ouverture de mars et un autre dans le lac de Cormoranche le 28 mars.



Jackie LAURENT

Notre concours carnassiers se déroulera le 24 octobre.

Cette année encore, le service jeunesse nous a sollicité pour une journée pêche avec des enfants de 4 à 11 ans. Celle-ci s'est déroulée le 13 août à l'ombre, dans la Petite Veyle, derrière la station d'épuration de Pont-de-Veyle. Nous avions aménagé les abords et la rivière pour faciliter l'activité et la sécurité des enfants. Tout le monde est reparti enchanté.

Nous avons continué à entretenir nos berges et couper les branches cassées par les rafales de vent grâce à quelques bénévoles qui s'impliquent à nos côtés et que nous remercions chaleureusement.



● INTERCLASSES

L'origine des conscrits remonte à la période qui suit la révolution et à l'institution du service militaire obligatoire. Avant de désigner l'ensemble des personnes nées une même année ou issue d'une décennie commune, le conscrit était un jeune homme appelé à servir son pays sous les drapeaux. Cette tradition a quelque peu changé.

Avant que l'Interclasses ne soit créée, les jeunes nés la même année se retrouvaient tous ensemble pour fêter dignement leurs 20 ans. Ils commençaient par faire la tournée des conscrits. Celle-ci consistait à passer au domicile de chaque conscrit de toutes leurs décennies en leur proposant la cocarde et le chapeau afin de récolter des fonds pour les aider à financer la journée des conscrits (défilé, banquet et bal).



Jean-François NUGUET



● ACTIVITÉS, LOISIRS ET TRADITIONS

ALT, Activités Loisirs Traditions, propose des ateliers d'encadrement, de points comptés et de peinture. Ils ont lieu dans les locaux de l'ancienne mairie, à raison d'une séance par mois.

L'association expose à la MARPA.

Tous les 2 ans, une exposition à la salle des fêtes de Grièges permet de présenter nos savoir-faire. La prochaine aura lieu en juin 2020.





● HISTOIRE ET PATRIMOINE

Forte de près de 60 adhérents, l'association "Histoire & Patrimoine" est une association cantonale regroupant des personnes intéressées par le Patrimoine.

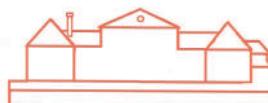
Membre de "Patrimoine des Pays de l'Ain", l'association offre à ses adhérents la possibilité de suivre **des formations au guidage**. Ces personnes assurent, ensuite, le guidage lors des visites organisées par l'Office de Tourisme Vonnas – Pont-de-Veyle : visite du parc du château, de la ville, mais aussi de moulins du territoire, etc.

Les membres de l'association ont poursuivi leurs recherches en vue de la rédaction de "l'Inventaire des Richesses Patrimoniales du canton", version actualisée de l'ouvrage de 1986. Une version papier sera rédigée, complétée par une version numérique.

Les Patoisants ont animé la 4^{ème} fête départementale des patois, folklore et traditions le 9 novembre 2019, à l'Escale, avec des groupes venant de l'Ain, mais aussi de départements voisins.

Pour tout renseignement : Jean-Paul GUILLARD au 04 74 50 06 28 ou consulter leur blog <http://faitesdupatois.canalblog.com>

Les membres de la commission "Sur les traces de François Leguat. De la Bresse à l'Île Rodrigues" continuent patiemment leur collecte d'informations et essayent de



Histoire & Patrimoine



Yves BAJAT

retracer la vie de François Leguat depuis sa naissance en 1637 à Saint-Jean-sur-Veyle, son exil en 1689, son installation à Rodrigues... jusqu'à son décès à Londres en 1735.

Pour tout renseignement :

Jacques ANTOINA au 03 85 31 64 44.

En 2020, un nouveau projet animera l'association : le lancement d'un Festival de films vidéo amateurs "Patrimoine et Traditions".

Les films devront avoir une durée entre 3 et 4 minutes et concerner un sujet libre en lien avec le patrimoine, tourné sur le territoire de la Veyle.

Le palmarès sera dévoilé le samedi 25 avril 2020 à la salle des fêtes de Saint-André-d'Huiriat.

Pour tout renseignement : Jean VITAL au 06 85 29 81 24.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le samedi 21 mars 2020 au Foyer rural de Cormoranche.

Toutes les personnes intéressées par l'histoire ou le patrimoine de notre territoire peuvent contacter le président, Yves BAJAT, au 06 09 91 70 14.





● COMITÉ DE JUMELAGE

Comme chaque année, 2019 a donné lieu à deux rencontres avec nos amis allemands.

Du 17 au 19 mai, nous nous sommes rendus à Straubenhardt où nous avons visité le château de Ludwigsburg (château de style baroque, haut lieu de l'amitié franco-allemande), puis la ravissante petite ville de Besigheim où nous avons pu admirer les maisons à colombages et faire une pause-café (et surtout tarte et gâteaux, pour certains...). La journée de samedi s'est terminée par un dîner, pris tous ensemble, dans une Besenwirtschaft (auberge traditionnelle).



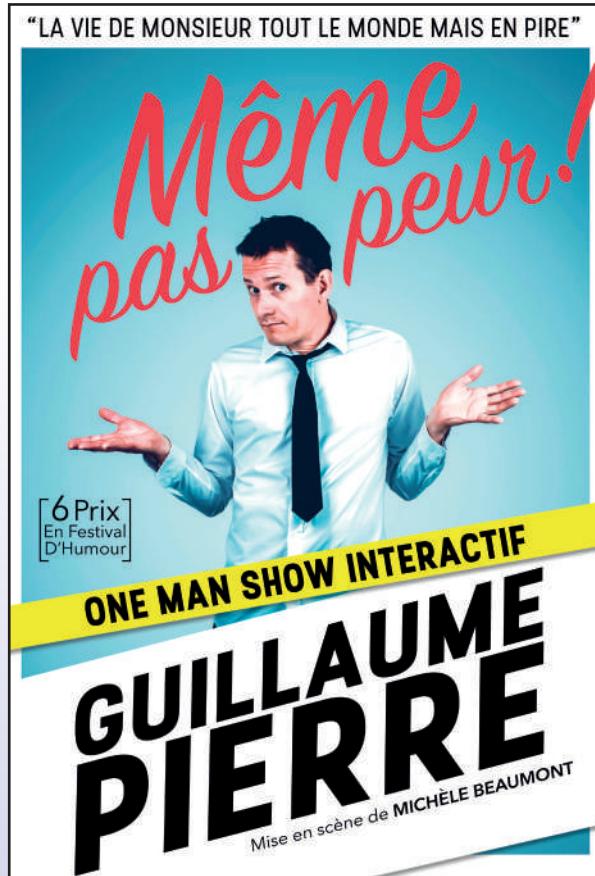
Devant l'auberge

Les 27-28 et 29 septembre, nous avons reçu à notre tour nos correspondants, que nous avons emmené au Creusot, pour une visite fort intéressante du Musée de Verrerie, qui nous a permis de découvrir tout un pan de l'histoire de notre industrie moderne. Après un copieux repas au restaurant « La Belle Epoque », nous avons fini avec une touche de douceur et une dégustation de confitures.



L'ancien four du Château de la Verrerie

Nous avons également reconduit notre traditionnelle soirée café-théâtre, avec le pétillant Mickaël BIECHE qui nous a permis de passer une soirée pleine d'humour. Pour 2020, la soirée aura lieu le 21 mars avec Guillaume PIERRE, toujours sous le signe de la bonne humeur !



Pour 2020, le calendrier sera bouleversé par un évènement majeur : la commémoration des 20 ans du Comité de Jumelage.

A cette occasion, entre 200 et 300 Allemands viendront célébrer avec nous ces 20 ans d'amitié

Le samedi 9 mai 2020.

Un marché gastronomique se tiendra dans le parc du Château de Pont-de-Veyle, ponctué d'animations sportives et culturelles et, dans la soirée, aura lieu un dîner de gala à l'Escale.

Réservez dès à présent cette date, nous comptons sur vous pour nous aider à héberger nos invités et pour participer à cette grande fête !

Pour contacter le Comité de Jumelage :

- vos correspondants communaux : C. FRISE au 06 21 91 12 62 ou J. VITAL au 06 85 29 81 24.
- ou
- jumelage.veyle@gmail.com



Vie associative



● AU DÉTOUR D'UN CHEMIN

Cette association née en 2017, a pour but d'apporter occasionnellement une aide en fournitures scolaires, vêtements et produits d'hygiène dans des villages de différents pays dans le besoin et plus particulièrement au Sénégal.

En 2019, l'école maternelle de NDIOP a bénéficié de matériel scolaire et des produits divers ont été distribués dans des villages.

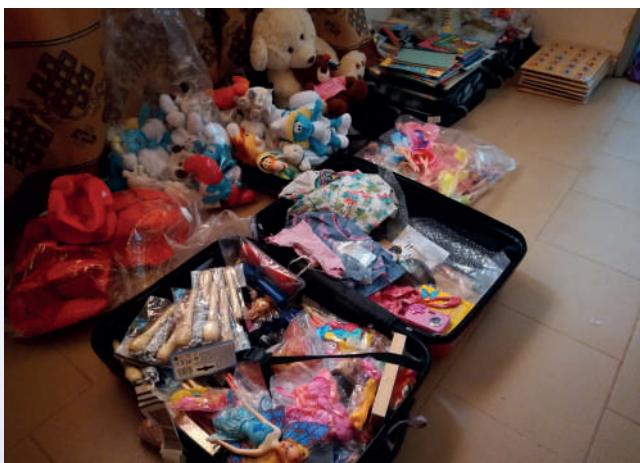
En projet pour 2020, l'ouverture d'une bibliothèque à FARAR.

L'association comporte 10 membres. Vous pouvez nous rencontrer sur différentes manifestations où nous avons un stand (vide-greniers, marchés de Noël, etc.). Nous précisons que là-bas, tout est remis en main propre et sans intermédiaire.

Mail : lepelican2017@gmail.com



Marie-Agnès GUIGUE



● CANTONAIDE

Cantonaide est une association caritative née, en 2004, de l'idée de pouvoir apporter une "aide, dans l'urgence, sans discrimination, avec ou sans la collaboration des services sociaux, de toute personne en difficulté".

Elle est constituée d'une équipe de 37 bénévoles actifs répartis sur le territoire.

Ses locaux sont situés 57 Grande Rue à Pont-de-Veyle.

L'aide alimentaire est la principale activité de l'association. Pour éviter le gaspillage, des entreprises citoyennes – dont l'hypermarché Super U de Laiz – ont choisi de privilégier les familles dans le besoin et ont chargé Cantonaide de redistribuer les denrées fournies. L'année dernière 2 744 colis de produits secs et de produits frais ont pu être distribués, représentant près de 54 tonnes de denrées.

Le soutien peut aussi être financier avec des aides ponctuelles. Cantonaide agit également en partenariat avec le Conseil départemental de l'Ain, la MSA et la CAF dans le cadre des Vacances Solid'Air. Ce dispositif permet à des enfants de familles connaissant des difficultés économiques de pouvoir partir en vacances. Depuis 2011, Cantonaide a permis à 136 enfants de participer à des camps de vacances.

La trésorerie provient essentiellement de la générosité de particuliers ou d'entreprises, des adhésions des bénévoles, des subventions et des produits de manifestations que Cantonaide organise.

Cantonaide recherche des bénévoles, notamment pour le transport (permis B nécessaire) et la manutention de denrées (renseignements au 07 81 74 82 24).

Si vous souhaitez faire un DON, vous pouvez l'envoyer par courrier à l'adresse suivante :

**CANTONAIDE
57 Grande rue
01290 Pont-de-Veyle**

Pour la commune de Grièges, Madame Monique MYCEK est la responsable locale de Cantonaide. N'hésitez pas à prendre contact au 06 23 90 13 27 pour avoir plus d'informations.



Yvon LESUEUR



Contacts utiles



BARS – RESTAURANTS

Mme BARRAUD Corinne, M. FREYDIER Bruno	03 85 33 50 28	"L'Entre Veyle"
Mme DUCROUX Cécile	03 85 35 56 05	"Le Port de By"
M. ATTALLAH Karim	03 85 59 13 73	"Le Pont Vert"
Mme PEREIRA Marlène	03 85 31 84 67	"Le Catalpa"
M. VINCEROT Pierre	03 85 30 40 02	"La Valla Pizza"

HEBERGEMENTS

M. et Mme BOUVET	06 01 85 76 29	Gîte du Mont Volat
M. et Mme DUCROUX	04 74 23 82 66	Gîte des Hautes Corcelles
M. et Mme JURQUET	04 74 23 82 66	Gîte L'Orangerie
M. et Mme MYCEK	06 23 90 13 27	Gîte Le Grand Saule

SERVICES

AU FIL DE LA ROSE - Mme DA SILVA Rosa	06 87 85 94 89	Couture - Retouches – Repassage
AU PLAISIR DES YEUX - Mme BRULEY-PALAZZO	03 85 31 58 36	Encadreur - Restauration de cadres anciens - Création de décors peints
AURORE ESTHETIK - Mme FONTANEL Aurore	03 85 50 94 83	Institut de Beauté
COIFF & MOI - Mme MARCOUX Nancy	03 85 36 24 78	Coiffure dames, hommes et enfants
COIFFURE ELIANE - Mme MORIN-REY Éliane	03 85 31 62 40	Coiffure dames, hommes et enfants
FATY TRAITEUR - M. VERDET René	06 50 49 26 88	Traiteur à domicile
GARAGE BOUCHY - M. BOUCHY Christophe	03 85 23 94 05	Garage – Carrosserie - Vente véhicules import
LA MI DO RÉ - M. et Mme CHEVRIER	03 85 31 69 08	Boulangerie-Pâtisserie
LG SERVICES - M. GAUTHERIN Laurent	06 44 97 23 94	Transport Express
Mme NAVORET Agnès	06 52 34 79 23	Coiffure à domicile dames, hommes et enfants
PROXI SUPER – M. BERGER Jérémie	03 85 31 78 99	Supérette
O'TEMPS ZEN - Mme VILLARD Séverine	03 85 30 67 19	Institut de beauté
Mme REVILLON Karine	06 81 79 03 71	Photographe

FLEURS, PÉPINIÈRES, ESPACES VERTS

Centre-Est Plantes Marc GRAS et Fils	03 85 31 53 07	Horticulleur
Ets. VAURAZ	03 85 31 62 89	Horticulleur
PASSION JARDINS – M. VANHECKE Arnaud	06 82 26 45 10	Création et entretien de jardins
SAILLER Henri	06 07 94 83 55	Paysagiste

DIVERS

BRESSOR	03 85 36 20 36	Fromagerie
CAPIFRANCE - Mme MORIN Valérie	06 80 08 24 56	Négociatrice en immobilier
Ets DRUGUET - M. DRUGUET Christophe	03 85 23 96 15	Études et réalisations de moules pour fonderie
ETHIMMOLOGIS – Mme BOTTON Evelyne	06 08 49 64 59	Agent mandataire immobilier
Établissements MINGRET	03 85 36 28 28	Fabrique de toiles de criblage
M. MORIN Patrick	06 64 18 65 33	Agent immobilier



Contacts utiles



BÂTIMENT

ALVES FAÇADES - MM. ALVES Carlos et Manuel	03 85 36 25 61	Façadier - Neuf et rénovation pierre et pisé
M. CHANEL Christian	06 78 40 02 29	Plâtrerie - Peinture - Décoration
CHARNAY METALLERIE - M. CHARNAY Alain	03 85 36 25 83	Métallerie - Serrurerie - Menuiserie – Aluminium
M. CURSIO Giacinto	03 85 31 69 05	Maçonnerie - Rénovation – Carrelage
M. EVANGELISTA Carlos	03 85 36 25 45	Électricité générale - Automatisme de portail
M. EVANGELISTA Jessy	06 38 85 95 88	Électricité générale
FEUILLET PEINTURE	03 85 31 61 55	Plâtrerie - Peinture - Décoration - Revêtement sols & murs
M. HOURLIER Christophe	06 23 85 40 26	Menuiserie bois pvc alu - Cuisine - Dressing - Aménag. intérieur
JACK DÉCO – M. SEGERS Jacques	06 62 88 53 74	Plâtrerie - Peinture – Décoration - Finitions
LIGNOTOIT – MM. GAILLARD Thibaut et BOYER Pierre-Alexandre	07 84 95 17 98	Construction et Charpente bois - Couverture - Zinguerie
MGM - M. LAGOA José	06 86 05 75 20	Maçonnerie générale multi-travaux
MT REALISATIONS – M. TOBELEM Maxime	06 33 77 71 50	Maçonnerie neuf et rénovation - Béton décoratif et drainant
OUVERTURES KONCEPT – M. GUINOT Guillaume	06 31 62 59 19	Menuiserie intérieure/extérieure bois, alu, PVC – Dépannage serrurerie habitation/véhicule
PLOMBERIE DU VAL DE SAONE - M. SAUVANET Thierry	06 95 74 81 95	Plomberie - Chauffage - Sanitaires – Trait. de l'eau - Gaz – Ramonage
REPAR'STORES - M. BUFFARD Franck	06 42 30 44 81	Réparation et modernisation de volets roulants
RENOV'AIN – M. QUILLÉ Aurélien	06 45 07 86 65	Fermetures bois, alu, PVC – Doublages – Parquets – Escaliers - Dressings
SERGE GOYON	06 58 23 55 01	Placoplatre, peinture, décoration, façades et isolation extérieure
SOLAR MATE - M. PENIN Thierry	06 43 01 56 73	Plomberie – Sanitaires - Chauffage – Traitement de l'eau
	03 85 30 00 17	

MÉDICAL ET PARA-MÉDICAL

Cabinet BOINON-FEYEUX-BOURLIONNE	06 49 85 59 44	Infirmières
Mme COUTANT Aurore	07 49 37 12 24	Kinésithérapeute
M. GRIZARD Jean Michel	03 85 31 63 90	Pharmacien
M. KAYSSIEH Bassel	03 85 31 63 65	Chirurgien-dentiste
Mme LEBRET Célia	07 78 31 02 72	Orthophoniste
M. LUIS Pedro	03 85 23 06 61	Médecin généraliste
Mme VILLARD Marion	06 86 36 55 13	Ostéopathe D.O. TNO. spécialisée en pédiatrie
	03 85 36 51 89	



Infos pratiques



URGENCES

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie (Laiz)	17 ou 03 85 23 81 10
Urgence dépannage électricité	09 72 67 50 01
Urgence dépannage gaz	0800 47 33 33
Urgence dépannage eau	0977 401 130
Centre antipoison Lyon	04 72 11 69 11 ou centre.antipoison@chu-lyon.fr

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER DE MACON www.ch-macon.fr	03 85 20 30 40
POLYCLINIQUE DU VAL DE SAONE www.cliniquevaldesaone.fr	03 85 23 23 23
CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-EN-BRESSE www.ch-bourg-en-bresse.fr	04 74 45 46 47
CENTRE HOSPITALIER DE PONT-DE-VEYLE 1 rue Pierre-Goujon	03 85 36 23 50

DIVERS ORGANISMES

MAIRIE DE GRIÈGES www.grieges.fr	03 85 31 52 45
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE Le Château, 10 rue de la poste 01290 PONT-DE-VEYLE www.cc-laveyle.fr Tél. : 03 85 23 90 15 Email : accueil@cc-laveyle.fr	
LA POSTE 18 rue de la Poste 01290 PONT-DE-VEYLE www.laposte.fr du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h samedi de 9h à 12h00 départ du courrier du lundi au vendredi à 16h et le samedi à 12h	36 31
PREFECTURE DE L'AIN www.ain.gouv.fr	04 74 32 30 00
SERVICE DES EAUX (SDEI) ERDF SERVICE IMPOTS DIRECTS ET FONCIERS Place Casimir Ordinaire 01750 ST-LAURENT-SUR-SAONE Email : sip-sie.st-laurent-sur-saone@dgifp.finances.gouv.fr	0810 544 544 09 69 32 18 56 03 85 39 96 00
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES www.caf.fr	0810 25 01 10
POLE EMPLOI www.pole-emploi.fr	39 49

MUTUELLE CHEVALINE

M. Daniel BROYER	03 85 36 20 50
M. Eric GUILLERMIN	03 85 31 68 65
M. Pierre CHAVY	04 74 69 77 23

FRANCE ALZHEIMER DE L'AIN

04 74 52 10 90
Les Terrasses de Ville 20 rue Littré 01000 BOURG-EN-BRESSE
Email : ain.alzheimer-bourg@orange.fr
www.francealzheimer.org/ain
Permanences les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 9h30 à 12h
Ecoute personnalisée les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 9h30 à 12h

LE CONCILIATEUR

03 85 36 37 18

M. Michel CHANEL
Les permanences ont lieu à la Communauté de Communes de Bagé
50 chemin de Glaine 01380 BAGÉ LE CHATEL
le 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous

AMFD01

04 74 21 19 76

(Association Départementale pour l'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile)
3 rue du Colonel Gastaldo 01000 BOURG-EN-BRESSE
Email : amfd01@worldonline.fr

PERMANENCES A GRIEGES

Dans les locaux de l'Espace de Soins, 437 Grande Rue

A.D.A.P.A.

04 74 45 59 64

(Association Départementale d'Aide Aux Personnes de l'Ain)
Mme Angélique LAURENCIN
Email : h.berthaud@adapa01.com
les mardis de 9h30 à 11h00

PERMANENCES A PONT-DE-VEYLE

Dans les locaux du Pôle des Services Publics,
Le Château, 10 rue de la poste

POINT ACCUEIL SOLIDARITÉ

03 85 36 23 42

Mme Anna DIOCHON (assistante sociale)
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mercredi après-midi)

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

03 85 30 83 51

Email : msap@cc-laveyle.fr
les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
les mercredis de 9h à 12h30
les jeudis de 14h à 18h

les vendredi de 9h à 12h30, sur rendez-vous uniquement

MISSION LOCALE JEUNES

04 74 45 35 37

les 1^{er} et 3^{eme} mardis du mois de 14h à 17h sur rendez-vous

A.D.A.P.A.

04 74 45 59 64

(Association Départementale d'Aide Aux Personnes de l'Ain)

Mme Angélique LAURENCIN
Email : h.berthaud@adapa01.com
les mercredis de 14h à 16h

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

03 85 40 00 66

Email : afeillens@fede01.admr.org

les semaines impaires, le vendredi de 14h à 16h

POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDE : 3237 ou www.3237.fr





Vœux de la Municipalité
10 janvier 2020 à 20h

à la salle polyvalente
Toute la population
est invitée



